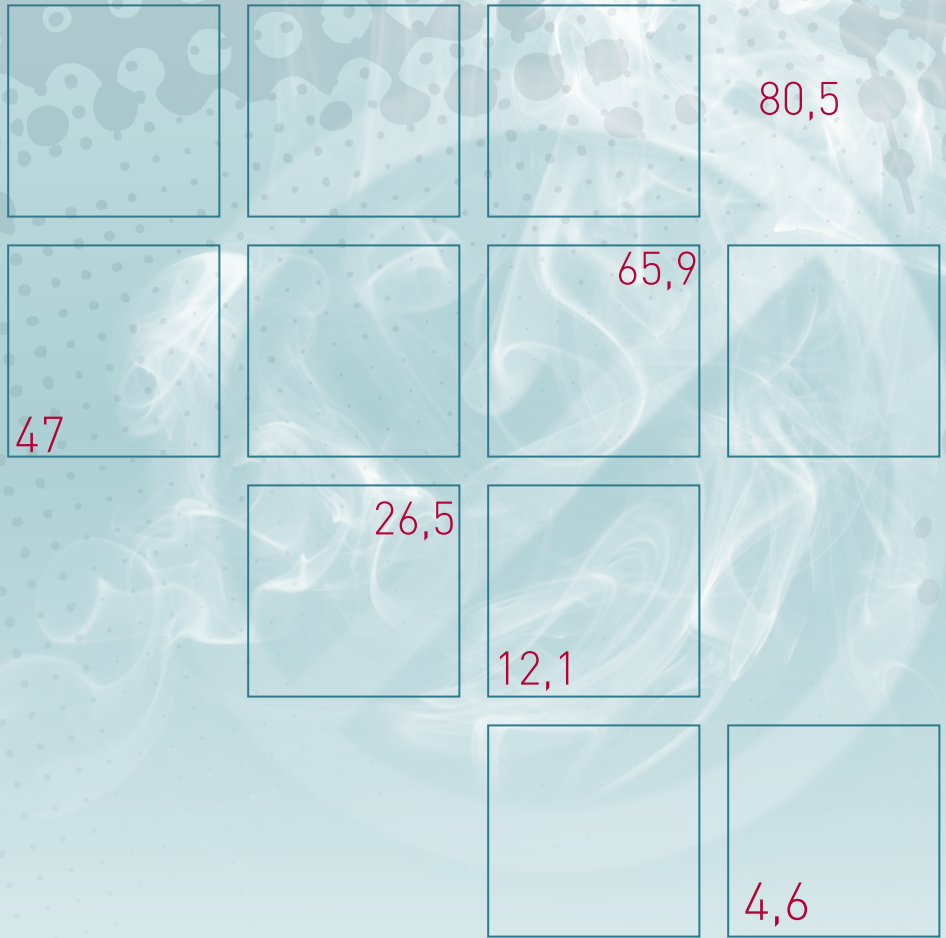


MONITORAGE DU
PLAN QUÉBÉCOIS
DE LUTTE CONTRE
LE TABAGISME



Surveillance de l'exposition à la fumée
de tabac dans l'environnement

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Surveillance de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement

Direction du développement des individus
et des communautés

Juin 2011

AUTEURS

Bernard-Simon Leclerc, Ph. D.
Direction du développement des individus et des communautés

Benoit Lasnier, M. Sc.
Direction du développement des individus et des communautés

SOUS LA COORDINATION DE

Johanne Laguë, M.D., M. Sc., FRCPC
Direction du développement des individus et des communautés

MISE EN PAGES

Marie-Cécile Gladel
Direction du développement des individus et des communautés

COLLECTION *MONITORAGE DU PLAN QUÉBÉCOIS DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME*

Cette collection compte trois fascicules portant sur la surveillance du tabagisme :

Fascicule 1 : Surveillance de l'usage du tabac au Québec

Fascicule 2 : Surveillance de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement

Fascicule 3 : Surveillance de la cessation tabagique (à venir)

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

Toute information tirée de l'une ou l'autre des fiches du présent fascicule devrait être accompagnée de la référence suivante :

Leclerc, Bernard-Simon et Benoit Lasnier 2011. *Surveillance de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement*. Coll. « Monitorage du Plan québécois de lutte contre le tabagisme, n° 2 ». En ligne. Montréal, Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 3^e TRIMESTRE 2011
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISSN : 1927-0186 (VERSION IMPRIMÉE)
ISSN : 1927-0194 (PDF)
ISBN : 978-2-550-62474-5 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-62475-2 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2011)

REMERCIEMENTS

La production du fascicule et des fiches qu'il contient a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec. Les opinions exprimées dans ces documents ne reflètent pas nécessairement celles du MSSS. Tous les calculs et interprétations tirés des données anonymisées des enquêtes de Statistique Canada, de l'Université de Waterloo et de l'Institut de la statistique du Québec relèvent de la responsabilité des auteurs.

Nous voulons remercier les membres du Comité consultatif sur le monitoring du Plan québécois de lutte contre le tabagisme pour leurs recommandations se rapportant à l'élaboration de ce projet, ainsi que les personnes ayant participé à la révision de ces documents.

Suzanne Gingras, Infocentre de santé publique du Québec, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec.

Denis Hamel, Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services, Institut national de santé publique du Québec.

Claire Jutras, Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides/Direction de santé publique.

Sylvia Kairouz, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Concordia.

Johanne Laguë, Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec.

Monique Lalonde, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal/Direction de santé publique.

Ginette Lampron, Table de concertation nationale en promotion et en prévention, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière/Direction de santé publique.

Ann Royer, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale/Direction de santé publique.

Lise M. Tremblay, Service de lutte contre le tabagisme, Direction générale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VII
INTRODUCTION.....	1
ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	3
Structure et contenu des fiches.....	4
Aperçu des fiches d'indicateurs du fascicule n° 2.....	4
FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS SUR L'EXPOSITION À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT	5
1 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT À L'INTÉRIEUR DU DOMICILE CHEZ LES ÉLÈVES	7
2 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT À L'INTÉRIEUR DU DOMICILE DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS.....	15
3 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT DANS UN VÉHICULE DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS	25
4 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT SUR LEURS LIEUX DE TRAVAIL DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS	35
5 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT DANS LES LIEUX PUBLICS DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS.....	41
6 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT, TOUT LIEU CONFONDU, DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS	61
7 PROPORTION DE NON-FUMEURS VIVANT DANS UN DOMICILE OÙ IL EST INTERDIT D'Y FAIRE USAGE DE LA CIGARETTE DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS.....	73
OUVRAGES CONSULTÉS.....	83

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Proportion d'élèves non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, élèves du secondaire du Québec, 1998 à 2008	12
Tableau 2.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1999 à 2009	21
Tableau 2.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008	22
Tableau 3.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	31
Tableau 3.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule chaque jour ou presque chaque jour au cours d'une période de 30 jours selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008	32
Tableau 4.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	40
Tableau 5.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	51
Tableau 5.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	54
Tableau 5.3	Proportion de non-fumeurs exposés à la FTE dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	57
Tableau 5.4	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours d'une période de 30 jours selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008	58
Tableau 6.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	69
Tableau 6.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, chaque jour ou presque chaque jour au cours d'une période de 30 jours selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008	70
Tableau 7.1	Proportion de non-fumeurs qui ont rapporté vivre dans un domicile où il était interdit de fumer selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2000 à 2009	80

Tableau 7.2 Proportion de non-fumeurs qui ont rapporté vivre dans un domicile où il
était interdit de fumer selon la région sociosanitaire, population de
15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008..... 81

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1	Proportion d'élèves non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, élèves du secondaire du Québec, 1998 à 2008.....	11
Figure 1.2	Proportion d'élèves non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile au cours d'une période de 30 jours par année d'études élèves du secondaire du Québec, 1998 à 2008.....	13
Figure 2.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1999 à 2009	19
Figure 2.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 1999 à 2009	20
Figure 3.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	29
Figure 3.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	30
Figure 4.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	38
Figure 4.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	39
Figure 5.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	49
Figure 5.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009.....	50
Figure 5.3	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009	52
Figure 5.4	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009.....	53
Figure 5.5	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009.....	55
Figure 5.6	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009.....	56

Figure 6.1	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009.....	67
Figure 6.2	Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009.....	68
Figure 7.1	Proportion de non-fumeurs qui ont rapporté vivre dans un domicile où il était interdit de fumer selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2000 à 2009.....	78
Figure 7.2	Proportion de non-fumeurs qui ont rapporté vivre dans un domicile où il était interdit de fumer selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2000 à 2009	79

INTRODUCTION

Le tabagisme est un facteur de risque considérable pour la santé des fumeurs et des non-fumeurs. Le problème est à ce point important que le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec reconnaît la lutte contre le tabagisme comme une priorité nationale de santé publique. À cet égard, le Programme national de santé publique 2003-2012 (MSSS, 2003) vise à réduire, d'ici 2012 :

- l'usage du tabac chez les jeunes du secondaire;
- la proportion des personnes de 15 ans et plus qui font usage du tabac à 18 %;
- l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement.

Sa mise à jour en 2008 (MSSS, 2008) a établi de nouvelles cibles à atteindre en ce qui a trait au tabagisme, à savoir réduire, d'ici 2012 :

- la proportion de fumeurs chez les jeunes du secondaire à 13 %;
- la proportion de fumeurs de 15 ans et plus à 16 %.

Trois objectifs motivent l'action gouvernementale, tels qu'énoncés dans l'édition 2006-2010 du Plan québécois de lutte contre le tabagisme (MSSS, 2006) :

- prévenir l'initiation au tabagisme;
- encourager et soutenir l'abandon de la consommation du tabac;
- assurer la protection des non-fumeurs contre l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement.

En 2000, le Ministère a confié à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) le mandat d'effectuer la surveillance du tabagisme au Québec et le suivi des stratégies gouvernementales en matière de lutte antitabac (Brassard et Laguë, 2003). La surveillance se définit comme un processus continu d'appréciation de l'état de santé de la population par la collecte, l'analyse et l'interprétation des données sur la santé et de ses déterminants à l'échelle d'une population. La fonction exige de produire et de diffuser une information pertinente, afin d'informer aussi bien la population que les intervenants et les décideurs (MSSS, 2003; Teutsch et Churchill, 2000).

Dans cet esprit, l'unité Habitudes de vie et lutte contre le tabagisme de l'INSPQ présente une série de sept fiches d'indicateurs rassemblées sous le thème de la *Surveillance de l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement*, chez les élèves et la population générale âgée de 15 ans et plus. Cet ouvrage — le deuxième d'une série de trois fascicules portant sur la surveillance du tabagisme — est destiné aux autorités de santé publique et leurs partenaires et s'inscrit dans le cadre de travaux plus larges effectués sur le monitoring du Plan québécois de lutte contre le tabagisme. Notre travail s'insère dans l'ensemble des travaux menés sur le sujet depuis 2006 à l'INSPQ (Bernier et Hamel, 2006; Kairouz et collab., 2008).

Nous espérons par cette initiative faciliter la mise à jour de données sur la situation du tabagisme dans la province et l'accès à de l'information pertinente pour soutenir l'action et la prise de décision.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de quatre enquêtes québécoises et canadiennes ont été utilisés afin de dresser le portrait de l'usage du tabac au Québec et son évolution de 1998 à 2009, à savoir :

- *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ);
- *Enquête sur le tabagisme chez les jeunes*, initiée par Statistique Canada et poursuivie par l'Université de Waterloo;
- *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, de Statistique Canada;
- *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, de Statistique Canada.

L'élaboration des fiches a misé sur les plus hauts standards en matière de surveillance et a reposé sur des ouvrages de référence clés dans le domaine. Il s'agit notamment des recommandations du Groupe consultatif national sur la surveillance et l'évaluation de l'Initiative canadienne de recherche pour la lutte contre le tabagisme, qui ont établi des indicateurs de base pour surveiller et évaluer les interventions de lutte antitabac (Copley, Lovato et O'Connor 2006), ainsi que des balises méthodologiques liées à l'utilisation des données d'enquêtes sociosanitaires aux fins d'activités de surveillance définies par le comité tripartite ISQ-INSPQ-MSSS (2009) et diffusées sur le portail de l'Infocentre de santé publique du Québec.

Toutes les données d'enquête à la base des estimations de proportion présentées dans les fiches d'indicateurs ont été pondérées conformément aux recommandations formulées dans le guide de l'utilisateur du FMGD de chaque enquête, et ce, afin de pouvoir les inférer à la population à l'étude. Le calcul des mesures de précision pour les proportions repose sur la méthode des effets de plan moyens, à l'exception des données tirées de l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* de l'ISQ. Dans ce cas particulier, le calcul des mesures de précision pour les proportions impose une approche de linéarisation de Taylor (Dubé et collab., 2008).

La proportion de non-réponse partielle rattachée à chaque indicateur a été calculée afin de vérifier la présence de biais méthodologiques. Il est considéré que la non-réponse partielle n'affecte pas la validité d'un indicateur lorsqu'elle est inférieure à 5 %. Toutefois, lorsqu'elle atteint ou dépasse 5 %, il est jugé nécessaire de conduire des analyses supplémentaires afin de vérifier la présence de biais reliés au sexe, à l'âge ou au niveau scolaire. Dans l'éventualité où de telles analyses ont révélé la présence de biais, une mention particulière a été apposée dans la fiche d'indicateurs concernée.

Les fiches ont été produites sous un format « autosuffisant », de sorte qu'elles contiennent toute information pertinente à l'interprétation judicieuse des données de surveillance qui y sont fournies sans que la consultation d'autres ouvrages ne soit nécessaire. Cependant, nous ne saurions trop recommander aux lecteurs de lire attentivement les sections fournissant la définition des concepts et les détails méthodologiques.

STRUCTURE ET CONTENU DES FICHES

L'information sur chaque indicateur est présentée dans une fiche distincte sous un format uniforme. La fiche est structurée en trois sections principales.

Une première section contient divers renseignements se rapportant à la description, au calcul et à l'utilisation possible de l'indicateur, aux sources des données qui ont été retenues pour produire l'indicateur ainsi qu'à diverses considérations méthodologiques pertinentes. Une deuxième section présente les résultats obtenus à partir des sources de données disponibles sélectionnées selon les critères préétablis. Les résultats sont présentés pour la population générale et, lorsque les données le permettent, pour certains sous-groupes (sexe, âge, année d'études, statut de fumeur, régions). Finalement, afin de guider le lecteur dans l'interprétation des données, une troisième section présente sous la forme de faits saillants une synthèse des principaux résultats obtenus.

APERÇU DES FICHES D'INDICATEURS DU FASCICULE N° 2

Chez les élèves

- Proportion de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac dans l'environnement à l'intérieur du domicile chez les élèves

Dans la population âgée de 15 ans et plus

- Proportion de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac dans l'environnement à l'intérieur du domicile dans la population âgée de 15 ans et plus
- Proportion de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac dans l'environnement dans un véhicule dans la population âgée de 15 ans et plus
- Proportion de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac dans l'environnement sur leurs lieux de travail dans la population âgée de 15 ans et plus
- Proportion de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac dans l'environnement dans les lieux publics dans la population âgée de 15 ans et plus
- Proportion de non-fumeurs exposés à la fumée de tabac dans l'environnement, tout lieu confondu, dans la population âgée de 15 ans et plus
- Proportion de non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit d'y faire usage de la cigarette dans la population âgée de 15 ans et plus

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS SUR L'EXPOSITION À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT

Les fiches sur la surveillance du tabagisme du présent fascicule ont été élaborées dans le but de fournir des données actualisées, fiables et continues sur la fumée de tabac dans l'environnement. Elles visent à guider l'élaboration de politiques et de programmes en matière de la lutte contre le tabagisme et de protection des non-fumeurs.

Au Québec, la dernière décennie a été marquée par une augmentation du nombre de ménages où il est interdit de fumer et une diminution de l'exposition des non-fumeurs à la fumée de tabac dans l'environnement (FTE). En 2009, d'après l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC), les trois quarts (75 %) des Québécoises et des Québécois âgés de 15 ans et plus (soit environ 3 860 400 personnes) vivaient dans un ménage où il était complètement interdit de fumer, autrement dit, où il était demandé aux fumeurs de s'abstenir de fumer n'importe où dans la maison. Cette proportion représente une hausse de 33 points de pourcentage en comparaison avec l'édition de 2000, où la proportion atteignait 42 %. En contrepartie, 9 % des non-fumeurs (soit environ 456 000 personnes) ont déclaré en 2009 qu'ils avaient été exposés à la FTE à leur domicile tous les jours ou presque tous les jours, proportion en baisse par rapport aux 20,5 % enregistrés en 1999. Malgré des gains appréciables sur le plan du non-usage du tabac au domicile, la situation québécoise semble stagner depuis quelques années.

Par contre, l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* de 2008, qui se concentre sur les élèves de la 1^{re} à la 5^e année fréquentant une école secondaire du Québec, révèle que 38 % des élèves non-fumeurs ont été exposés à la fumée de tabac des autres à l'intérieur de leur domicile, ce qui correspond à environ 144 600 jeunes. Cette proportion représente une diminution statistiquement significative par rapport aux enquêtes précédentes.

L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), qui renseigne sur la situation à l'échelle des régions sociosanitaires, indique que la proportion de non-fumeurs vivant dans un foyer où il était interdit de fumer a augmenté de façon significative de 2000-2001 à 2007-2008 dans toutes les régions du Québec. En revanche, certaines régions sociosanitaires n'affichent pas de diminution significative quant à l'exposition à la FTE à l'intérieur du domicile au cours de la même période. Parmi celles-ci se trouvent celles du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais et de la Chaudière-Appalaches.

Par ailleurs, l'exposition des non-fumeurs à la FTE est plus fréquente à l'extérieur qu'à l'intérieur des bâtiments. En effet, l'ESUTC démontre que 68 % d'entre eux (soit environ 3 518 600 personnes) ont déclaré avoir été exposés à la FTE dans un lieu public extérieur au cours des 30 jours précédant l'enquête de 2009, comparativement à près de 3 sur 10 (29 %, soit environ 1 475 000 personnes) qui ont mentionné y avoir été exposés dans un lieu public intérieur.

Signalons enfin que 17 % des non-fumeurs (soit environ 870 400 personnes) ont mentionné avoir été exposés à la FTE dans un véhicule au cours des 30 jours précédant l'enquête de 2009, alors qu'une proportion similaire (16 %, soit environ 811 400 personnes) l'aurait été sur leurs lieux de travail au cours du dernier mois.

Dans l'ensemble, le phénomène de la FTE touche similairement les hommes et les femmes, mais le risque d'exposition à l'intérieur du domicile familial ou d'un véhicule privé est plus élevé chez les plus jeunes, qui constituent le groupe d'âge ayant le moins de contrôle sur son exposition à la FTE.

1 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT À L'INTÉRIEUR DU DOMICILE CHEZ LES ÉLÈVES

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN COMMUN DE SURVEILLANCE

- Développement, adaptation et intégration sociale/Ligne : 159
- Maladies chroniques/Ligne : 212
- Maladies chroniques/Ligne : 225
- Maladies chroniques/Ligne : 230
- Maladies chroniques/Ligne : 232
- Habitudes de vie/Ligne : 272

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Proportion d'élèves non-fumeurs qui ont été exposés, au cours d'une période de 30 jours, à la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) à l'intérieur de leur domicile familial

OPÉRATIONNALISATION

$$\frac{\text{Nombre d'élèves non-fumeurs qui ont rapporté avoir été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile au cours d'une période de 30 jours}}{\text{Nombre total d'élèves du secondaire non-fumeurs}} \times 100 (\%)$$

UNIVERS

Élèves non-fumeurs du secondaire du Québec

UTILISATION/INTERPRÉTATION

Les jeunes exposés à la FTE à la maison sont davantage susceptibles d'éprouver divers problèmes de santé, en particulier des problèmes respiratoires, et de s'initier précocement au tabagisme. La surveillance de l'exposition à la FTE permet d'identifier les groupes de non-fumeurs dont la santé risque d'être compromise par les particules nocives en suspension dans l'air ambiant de même que de faciliter la planification et l'évaluation de politiques publiques.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Les données de l'*Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* (EQTES) et de l'*Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire* (ETADJES) ont été retenues selon le critère « fréquence des collectes de données ». L'EQTES et l'ETADJES, effectuées tous les deux ans, permettent de considérer les données d'un plus grand nombre de collectes que l'*Enquête sur le tabagisme chez les jeunes*, initiée par Statistique Canada et poursuivie par l'Université de Waterloo, pour le compte de Santé Canada.

Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire (EQTES)

Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire (ETADJES)

Organisme responsable : Institut de la statistique du Québec, pour le ministère de la Santé et des Services sociaux
Population visée : Élèves québécois de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire
Périodicité : Enquête effectuée sur une base biennale
Niveau de représentativité : Québec
Données disponibles : 1998, 2000, 2002 (EQTES), 2004, 2006 et 2008 (ETADJES)
Références : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/rapport_tabagisme.htm

QUESTIONS POSÉES

Exposition à la FTE à l'intérieur du domicile

Années		Questions
1998	Q35	À quelle fréquence es-tu exposé à la fumée de cigarette des autres dans la maison?
2000	Q26	À quelle fréquence es-tu exposé à la fumée de cigarette des autres dans la maison?
2002	Q20	À quelle fréquence es-tu exposé à la fumée de cigarette des autres dans la maison?
2004	Q16	À quelle fréquence es-tu exposé à la fumée de cigarette des autres dans la maison?
2006	Q17	À quelle fréquence es-tu exposé à la fumée de cigarette des autres dans la maison?
2008	Q31	À quelle fréquence es-tu exposé à la fumée de cigarette des autres dans la maison?

Source : *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* et *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, Institut de la statistique du Québec.

COMMENTAIRES

La fumée de tabac dans l'environnement se compose de la fumée exhalée par les fumeurs et de celle libérée directement dans l'air par l'extrémité incandescente des cigarettes et qui, de ce fait, n'est pas filtrée par la cigarette ou l'appareil respiratoire des fumeurs. L'indicateur de la présente fiche ne prétend pas mesurer l'exposition réelle à la FTE, mais représente la perception de l'exposition par les répondants.

Échantillonnage

Les enquêtes réalisées auprès des élèves ne peuvent prétendre à une représentativité de la population générale des jeunes du même âge. D'une part, une proportion appréciable des jeunes de 12 ans et de 17 ans ne sont pas inscrits au secondaire, en raison de leur date de naissance, de sorte que ces groupes d'âge sont moins bien représentés dans l'échantillon. D'autre part, la fréquentation scolaire au Québec n'étant obligatoire que jusqu'à l'âge de 16 ans, l'EQTES et l'ETADJES excluent en conséquence des jeunes ne fréquentant pas l'école et dont l'environnement familial pourrait différer de celui des répondants. Les élèves des écoles autochtones, des écoles situées dans des régions très éloignées des grands centres ainsi que de celles de la région Nord-du-Québec sont par ailleurs exclus de la population échantillonnée.

Traitement des données

On considère comme étant exposés à la FTE à la maison, les jeunes qui ont répondu « chaque jour », « presque chaque jour », « environ 1 fois par semaine », « environ 1 fois par mois » ou « moins d'une fois par mois » à la question posée.

Les répondants n'ayant pas répondu à une question de l'enquête alors qu'ils auraient dû le faire (ce que l'on appelle *non-réponse partielle*) ont été exclus du calcul des proportions. Le taux de non-réponse partielle est habituellement inférieur à 5 % pour les questions considérées dans cette fiche, à l'exception de celles des enquêtes de 2002 et de 2004 pour lesquelles la non-réponse atteint respectivement 5,1 % et 5,0 %.

Analyse statistique des données

Des intervalles de confiance à 95 % (IC_{95%}) et des coefficients de variation (CV) ont été calculés comme mesures de la qualité des estimations. Un IC_{95%} est une étendue de valeurs dans laquelle se situe, 19 fois sur 20, la valeur réelle du paramètre que l'on cherche à estimer dans la population. Plus l'intervalle de confiance est étroit, plus l'incertitude sur la valeur estimée est petite et plus l'estimation en question sera précise, et vice-versa. Si les IC de deux estimations ne se chevauchent pas, on peut considérer qu'elles diffèrent de manière significative l'une de l'autre du point de vue statistique. Cependant, la comparaison d'intervalles de confiance constitue une méthode moins puissante qu'un test statistique.

Le CV, exprimé en pourcentage, représente une autre mesure traduisant la part d'imprécision d'une estimation. Plus la valeur d'un CV est petite, moins il y a de variabilité échantillonnale et plus l'estimation est précise, et vice-versa. Les normes retenues sont celles proposées par l'Institut de la statistique du Québec et utilisées par l'Infocentre de santé publique du Québec.

CV ≤ 15 % :	Estimation précise, diffusée sans mention
15 % > CV ≤ 25 % :	Estimation à interpréter avec prudence (E)
CV > 25 % :	Estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement (F)

Les estimations tirées de l'EQTES et de l'ETADJES présentées dans cette fiche sont susceptibles de varier sensiblement de celles fournies dans les rapports de l'Institut de la statistique du Québec en raison de la méthode de gestion de la non-réponse partielle employée. Les estimations de la dernière année d'enquête disponible ont systématiquement été comparées à celles de la première année disponible et à celles de l'année précédente. Les différences statistiquement significatives sont signalées dans les tableaux et les figures. Le seuil de signification a été fixé à $p < 0,05$. Aucune correction n'a été apportée pour tenir compte des comparaisons multiples.

RÉSULTATS

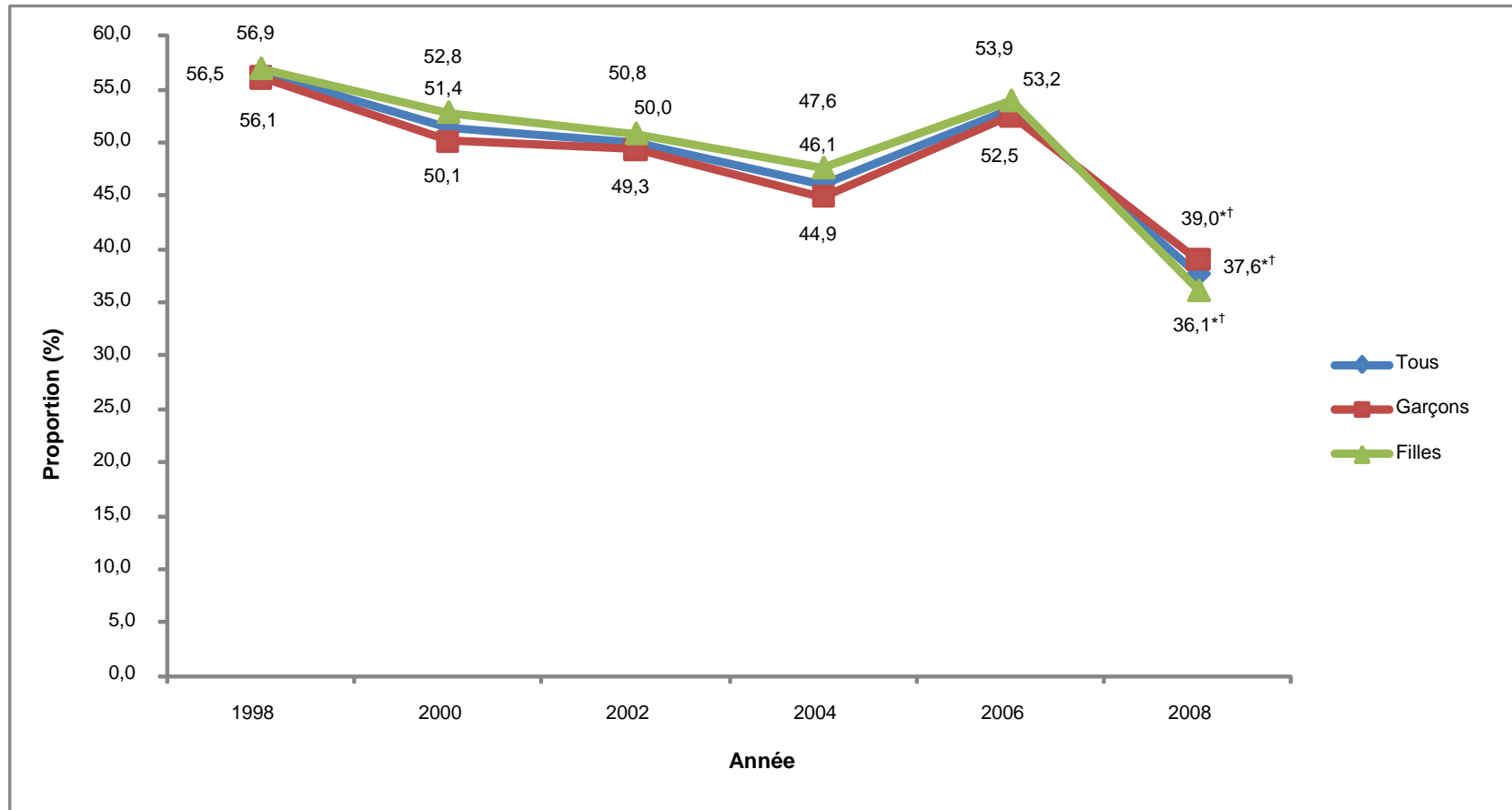


Figure 1.1 Proportion d'élèves non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, élèves du secondaire du Québec, 1998 à 2008

* : Proportion significativement différente de 1998 ($p < 0,05$).

† : Proportion significativement différente de 2006 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire*, 1998, 2000, 2002 et *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2004, 2006, 2008, Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.1 Proportion d'élèves non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, élèves du secondaire du Québec, 1998 à 2008

	1998	2000	2002	2004	2006	2008
Tous						
Exposés à la FTE au domicile	56,5 [54,1 – 58,8]	51,4 [49,1 – 53,6]	50,0 [47,7 – 52,3]	46,1 [43,9 – 48,4]	53,2 [51,0 – 55,3]	37,6* [†] [35,4 – 39,9]
Garçons						
Exposés à la FTE au domicile	56,1 [53,1 – 59,0]	50,1 [47,2 – 53,1]	49,3 [46,5 – 52,1]	44,9 [42,1 – 47,7]	52,5 [49,5 – 55,5]	39,0* [†] [36,1 – 42,0]
Filles						
Exposées à la FTE au domicile	56,9 [53,8 – 59,9]	52,8 [49,3 – 56,4]	50,8 [47,6 – 53,9]	47,6 [44,7 – 50,5]	53,9 [51,1 – 56,7]	36,1* [†] [33,6 – 38,7]

* : Proportion significativement différente de 1998 ($p < 0,05$).

† : Proportion significativement différente de 2006 ($p < 0,05$).

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire*, 1998, 2000, 2002 et *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2004, 2006, 2008, Institut de la statistique du Québec.

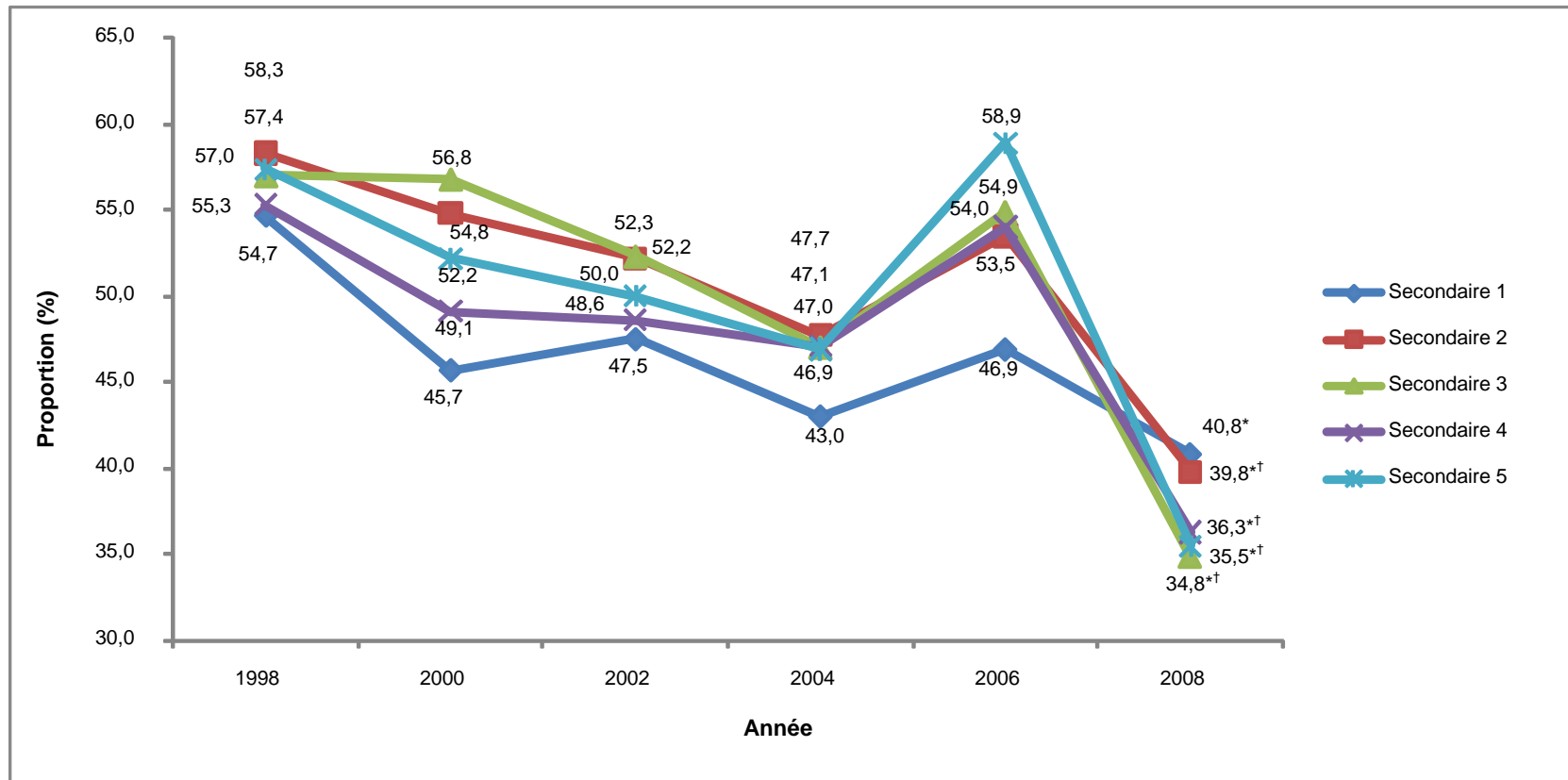


Figure 1.2 Proportion d'élèves non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile au cours d'une période de 30 jours par année d'études élèves du secondaire du Québec, 1998 à 2008

* : Proportion significativement différente de 1998 ($p < 0,05$).

† : Proportion significativement différente de 2006 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire*, 1998, 2000, 2002 et *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2004, 2006, 2008, Institut de la statistique du Québec.

FAITS SAILLANTS

- **Portrait québécois** — En 2008, la proportion d'élèves non-fumeurs de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire exposés à la fumée de tabac des autres à l'intérieur de leur domicile au cours d'une période de 30 jours s'élevait à 38 %, ce qui correspond à environ 144 600 élèves fréquentant une école secondaire au Québec. Cette proportion représente une diminution statistiquement significative par rapport aux enquêtes précédentes, tant chez les garçons que chez les filles.
- **Sexe** — La proportion de garçons et de filles non-fumeurs exposés à la FTE à l'intérieur du domicile ne diffère pas de manière significative, et ce pour l'ensemble des années d'enquête considérées.
- **Année d'études** — La baisse significative de la proportion de jeunes non-fumeurs exposés à la FTE à l'intérieur du domicile de 1998 à 2008 est observée pour les cinq années d'études secondaires.

2 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT À L'INTÉRIEUR DU DOMICILE DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN COMMUN DE SURVEILLANCE

- Développement, adaptation et intégration sociale/Ligne : 159
- Maladies chroniques/Ligne : 212
- Maladies chroniques/Ligne : 225
- Maladies chroniques/Ligne : 230
- Maladies chroniques/Ligne : 232
- Habitudes de vie/Ligne : 272

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) à l'intérieur de leur domicile chaque jour ou presque chaque jour

OPÉRATIONNALISATION

$$\frac{\text{Nombre de non-fumeurs qui ont rapporté avoir été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour}}{\text{Nombre total de non-fumeurs âgés de 15 ans et plus}} \times 100 (\%)$$

UNIVERS

Population de non-fumeurs du Québec âgée de 15 ans et plus

UTILISATION/INTERPRÉTATION

L'exposition prolongée à la FTE accroît le risque de développer divers problèmes de santé dont des problèmes cardiovasculaires, des troubles respiratoires ou un cancer du poumon. La surveillance de l'exposition à la FTE à la maison permet d'identifier les groupes de non-fumeurs dont la santé risque d'être compromise par les particules nocives en suspension dans l'air ambiant de même que de faciliter la planification et l'évaluation de politiques publiques.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Deux sources de données ont été retenues pour la production de cet indicateur.

Les données de l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC) ont été retenues selon le critère « fréquence des collectes de données ». L'ESUTC, effectuée chaque année (à raison de deux cycles par année), permet de considérer les données d'un plus grand nombre de collectes que l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), également réalisée par Statistique Canada.

Les données de l'ESCC ont aussi été retenues selon le critère « disponibilité des données ». Parmi les enquêtes de santé considérées, l'ESCC est la seule à fournir des données à l'échelle des régions sociosanitaires du Québec.

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC)

Organisme responsable : Statistique Canada, pour Santé Canada
Population visée : Population canadienne âgée de 15 ans et plus
Périodicité : Enquête effectuée sur une base semestrielle
Niveau de représentativité : Canada et Québec
Données disponibles : 1999 à 2009
Référence : www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/4440-fra.htm

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Organisme responsable : Statistique Canada en collaboration avec Santé Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé
Population visée : Population canadienne âgée de 12 ans et plus
Périodicité : Enquête générale effectuée sur une base biennale
Niveaux de représentativité : Canada, Québec et régions sociosanitaires
Données disponibles : 2000-2001 (cycle 1.1), 2003 (cycle 2.1), 2005 (cycle 3.1), 2007-2008 (collecte en continu sur deux ans, fichier combinant les deux années)
Référence : http://www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index_f.htm

QUESTIONS POSÉES

Exposition à la FTE à l'intérieur du domicile

Années		Questions
1999 à 2003	H020	En comptant les membres de la famille et les visiteurs réguliers, combien de personnes fument à l'intérieur de votre maison chaque jour ou presque chaque jour?
2004 à 2005	HS_Q20	Combien de personnes fument à l'intérieur de votre maison chaque jour ou presque chaque jour? Veuillez inclure tous les membres de la famille et les visiteurs.
2006 à 2009	HS_Q20	Combien de personnes fument la cigarette à l'intérieur de votre maison chaque jour ou presque chaque jour? Veuillez inclure tous les membres de la famille et les visiteurs.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, Statistique Canada.

Exposition à la FTE à l'intérieur du domicile

Années		Questions
2000-2001	ET_Q1/ETSA_1	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres la plupart des jours?
	ET_Q2A/ETSA_2A	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres à la maison?
2003	ETS_Q10/ETSC_10	En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour?
2005	ETS_Q10/ETSE_10	En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour?
2007-2008	ETS_Q10/ETS_10	En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour?

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada.

COMMENTAIRES

La fumée de tabac dans l'environnement se compose de la fumée exhalée par les fumeurs et de celle libérée directement dans l'air par l'extrémité incandescente des cigarettes et qui, de ce fait, n'est pas filtrée par la cigarette ou l'appareil respiratoire des fumeurs. L'indicateur de la présente fiche ne prétend pas mesurer l'exposition réelle à la FTE, mais représente la perception de l'exposition par les répondants.

Comparabilité des données

L'ESUTC et l'ESCC diffèrent quelque peu quant à la formulation des questions concernant l'exposition à la FTE à l'intérieur du domicile. On considère comme étant exposées à la FTE à la maison les personnes qui ont indiqué un nombre différent de 0 à la question de l'ESUTC ou qui ont répondu « oui » à la question de l'ESCC.

Échantillonnage

Le nombre élevé de répondants de l'ESCC résulte en intervalles de confiance plus étroits et, conséquemment, en estimations plus précises. Par ailleurs, le contexte de l'ESUTC, qui porte spécifiquement sur l'usage du tabac, peut introduire un biais défavorable à l'exactitude des déclarations sur l'exposition à la FTE, contrairement à celui de l'ESCC, qui aborde dans un cadre général diverses thématiques de santé et qui réalise une proportion importante des entrevues en face à face favorables à la création d'un climat de confiance. Les estimations tirées de l'ESCC ont été produites chez les 15 ans et plus, plutôt que chez les 12 ans et plus, afin de permettre la comparaison des données avec l'ESUTC.

Les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, de même que les pensionnaires à temps plein d'un établissement institutionnel sont exclus de la population échantillonnée par l'ESUTC. Les résidents des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les personnes vivant en institution, les membres à temps plein, des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées, notamment le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James, sont exclus de la population échantillonnée par l'ESCC. De plus, les données de la région du Nord-du-Québec ne sont pas disponibles dans les fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ESCC en raison de trop faibles effectifs de population.

Traitement des données

Les répondants n'ayant pas répondu à une question de l'enquête alors qu'ils auraient dû le faire (ce que l'on appelle *non-réponse partielle*) ont été exclus du calcul des proportions. Des corrections ont de plus été apportées pour tenir compte de l'effet de la non-réponse dans le calcul des estimations d'effectif de population sous-jacentes au calcul des proportions. La correction a non seulement consisté à redistribuer l'effectif de la non-réponse à la question d'analyse dans les autres catégories de réponse, mais également à tenir compte de l'effet « cascade » de la non-réponse à la question filtre qui a défini l'univers d'étude. Les résultats de l'ESCC diffusés sur le portail de l'Infocentre de santé publique du Québec recourent à cette même approche.

Analyse statistique des données

Des intervalles de confiance à 95 % ($IC_{95\%}$) et des coefficients de variation (CV) ont été utilisés comme mesures de la qualité des estimations. Un $IC_{95\%}$ est une étendue de valeurs dans laquelle se situe, 19 fois sur 20, la valeur réelle du paramètre que l'on cherche à estimer dans la population. Plus l'intervalle de confiance est étroit, plus l'incertitude sur la valeur estimée est petite et plus l'estimation en question est précise, et vice-versa. Si les IC de deux estimations ne se chevauchent pas, on peut considérer qu'elles diffèrent de manière significative l'une de l'autre du point de vue statistique. Cependant, la comparaison d'intervalles de confiance constitue une méthode moins puissante qu'un test statistique.

Le CV, exprimé en pourcentage, représente une autre mesure traduisant la part d'imprécision d'une estimation. Plus la valeur d'un CV est petite, moins il y a de variabilité échantillonnale et plus l'estimation est précise, et vice-versa. Les normes retenues sont celles proposées par l'Institut de la statistique du Québec et utilisées par l'Infocentre de santé publique du Québec.

CV ≤ 15 % :	Estimation précise, diffusée sans mention
15 % > CV ≤ 25 % :	Estimation à interpréter avec prudence (E)
CV > 25 % :	Estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement (F)

Les estimations de la dernière année d'enquête disponible ont systématiquement été comparées à celles de la première année disponible et à celles de l'année précédente. Les différences statistiquement significatives sont signalées dans les tableaux et les figures. Le seuil de signification a été fixé à $p < 0,05$. Aucune correction n'a été apportée pour tenir compte des comparaisons multiples.

RÉSULTATS

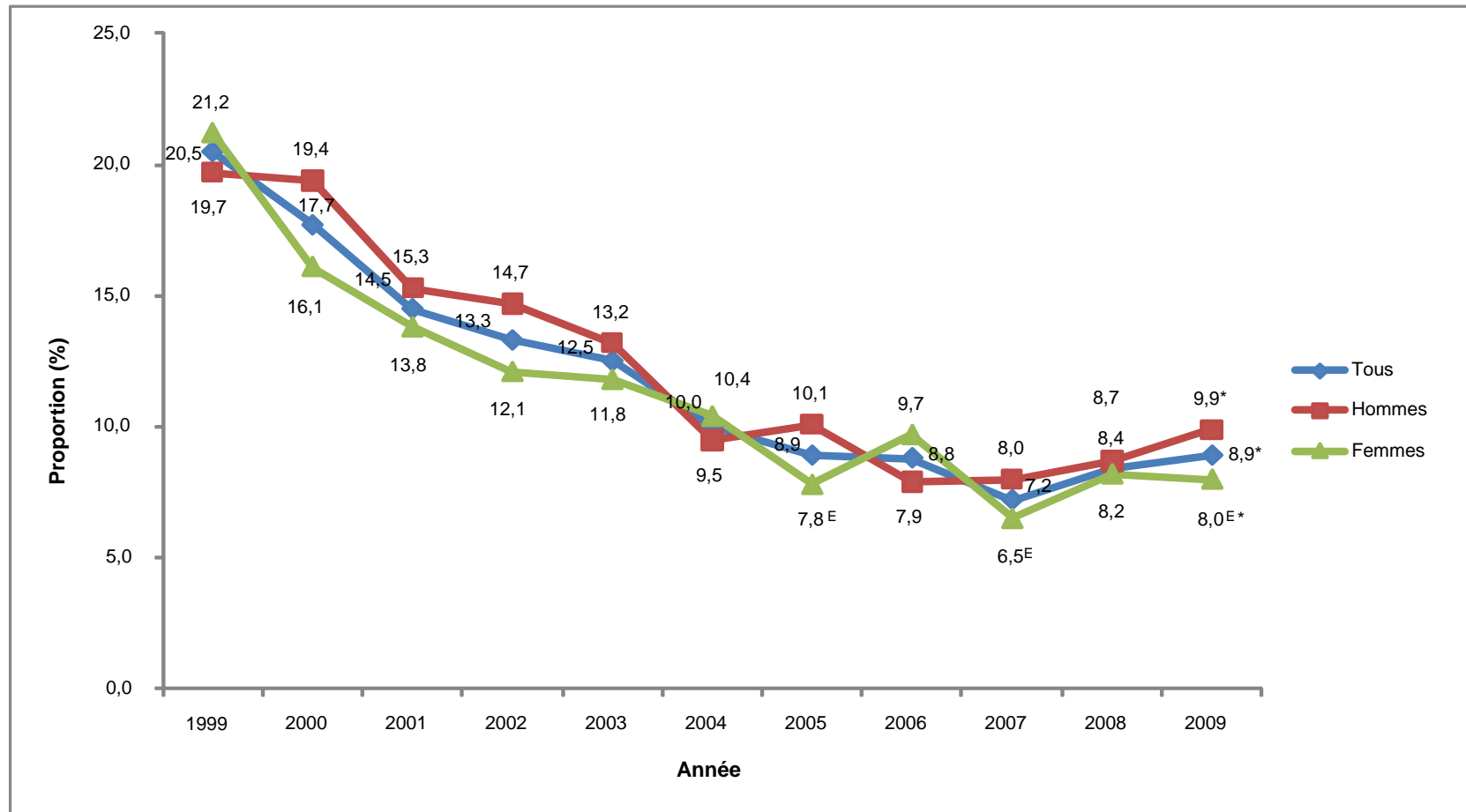


Figure 2.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1999 à 2009

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^{*} : Proportion significativement différente de 1999 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 1999 à 2009, Statistique Canada.

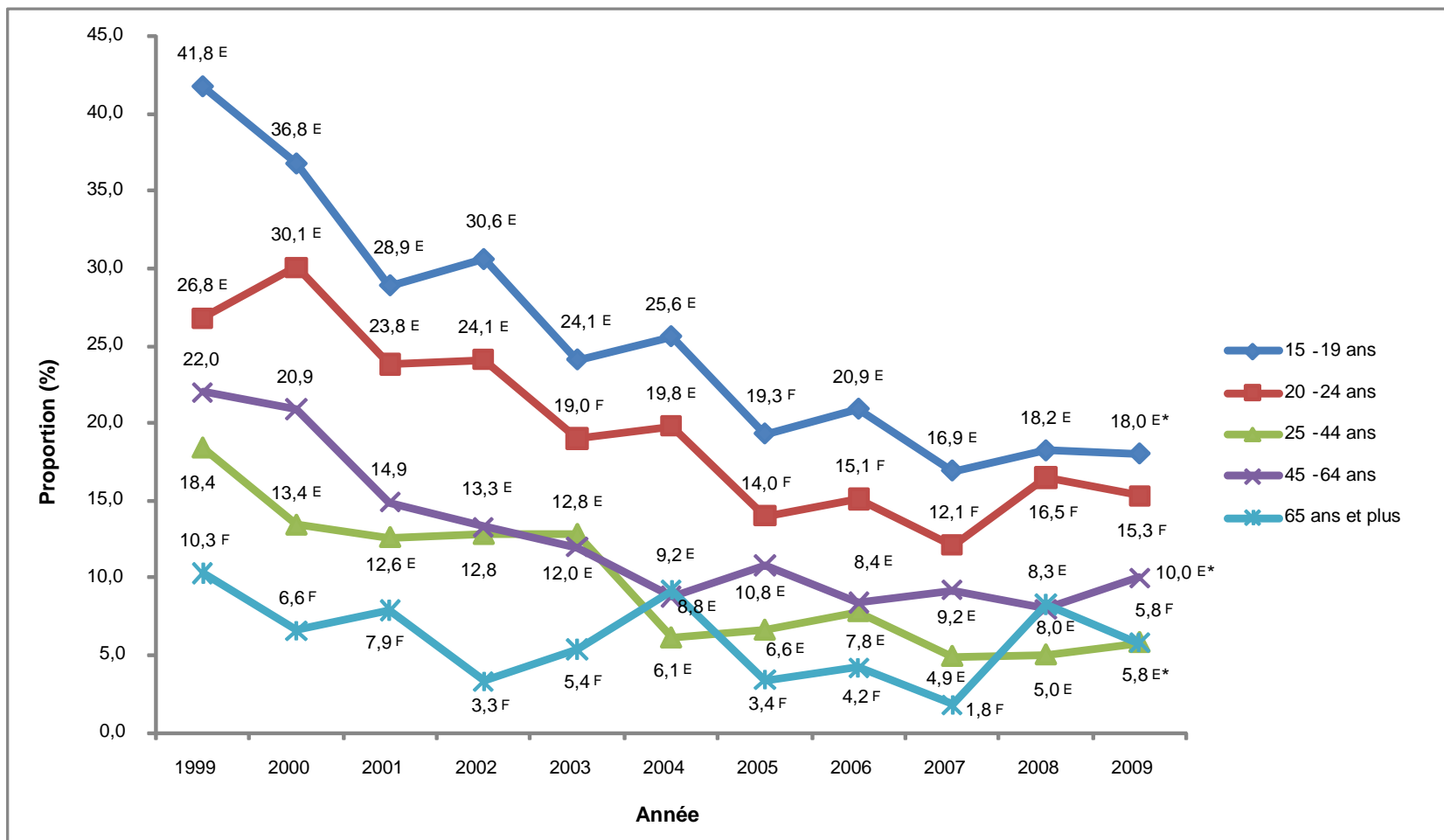


Figure 2.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 1999 à 2009

* : Proportion significativement différente de 1999 ($p < 0,05$).

E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

F : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 1999 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 2.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1999 à 2009

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Tous											
Exposés à la FTE au domicile	20,5 [17,7 – 23,3]	17,7 [15,0 – 20,5]	14,5 [12,2 – 16,9]	13,3 [11,1 – 15,6]	12,5 [10,0 – 14,9]	10,0 [8,1 – 12,0]	8,9 [7,1 – 11,0]	8,8 [7,2 – 10,7]	7,2 [5,7 – 9,0]	8,4 [6,8 – 10,3]	8,9* [7,2 – 10,8]
Hommes											
Exposés à la FTE au domicile	19,7 [15,9 – 24,0]	19,4 [15,4 – 23,9]	15,3 [12,0 – 19,2]	14,7 [11,4 – 18,4]	13,2 [9,8 – 17,3]	9,5 [7,0 – 12,5]	10,1 [7,3 – 13,3]	7,9 [5,7 – 10,6]	8,0 [5,8 – 10,7]	8,7 [6,4 – 11,5]	9,9* [7,3 – 13,0]
Femmes											
Exposées à la FTE au domicile	21,2 [17,3 – 25,1]	16,1 [12,5 – 20,2]	13,8 [10,7 – 17,4]	12,1 [9,2 – 15,4]	11,8 [8,7 – 15,6]	10,4 [7,8 – 13,5]	7,8 ^E [5,5 – 10,7]	9,7 [7,3 – 12,6]	6,5 ^E [4,5 – 8,9]	8,2 [6,0 – 10,9]	8,0 ^E [5,8 – 10,7]

* : Proportion significativement différente de 1999 ($p < 0,05$).

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 1999 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 2.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008

		2000-2001	2003	2005	2007-2008
Bas-Saint-Laurent	Non-fumeurs exposés	16,6 ^E [11,7 – 22,5]	16,7 ^E [11,7 – 22,9]	14,0 ^E [10,0 – 18,9]	12,3 ^E [8,0 – 17,9]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Non-fumeurs exposés	20,1 [15,3 – 24,9]	13,9 ^E [9,7 – 18,9]	10,0 ^E [7,0 – 13,8]	8,4 ^{*E} [5,3 – 12,6]
Capitale-Nationale	Non-fumeurs exposés	14,6 [11,9 – 17,3]	12,4 [9,9 – 15,3]	10,3 [8,3 – 12,4]	10,0 [7,8 – 12,6]
Mauricie et Centre-du-Québec	Non-fumeurs exposés	17,9 [14,5 – 21,7]	13,8 [10,7 – 17,4]	13,0 [10,4 – 16,0]	8,9 ^{*E} [6,4 – 12,0]
Estrie	Non-fumeurs exposés	14,0 [10,1 – 18,6]	12,5 ^E [8,8 – 17,1]	9,5 ^E [6,7 – 13,0]	12,6 ^E [8,9 – 17,1]
Montréal	Non-fumeurs exposés	12,0 [10,5 – 13,4]	12,5 [10,9 – 14,1]	9,8 [8,6 – 11,1]	7,5 [*] [6,2 – 8,7]
Outaouais	Non-fumeurs exposés	17,2 [12,9 – 22,4]	15,6 [11,6 – 20,4]	12,9 [9,7 – 16,8]	12,5 ^E [9,0 – 16,8]
Abitibi-Témiscamingue	Non-fumeurs exposés	23,1 ^E [16,2 – 31,2]	17,7 ^E [11,4 – 25,7]	13,2 ^E [8,4 – 19,4]	10,0 ^F
Côte-Nord	Non-fumeurs exposés	21,8 ^E [13,3 – 32,6]	24,0 ^E [14,9 – 35,2]	13,6 ^F	10,2 ^F
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Non-fumeurs exposés	22,1 ^E [14,1 – 32,0]	21,6 ^E [13,3 – 31,9]	16,9 ^E [10,4 – 25,1]	12,8 ^F
Chaudière-Appalaches	Non-fumeurs exposés	17,5 [13,9 – 21,6]	14,3 [10,8 – 18,5]	12,0 [9,2 – 15,3]	11,1 [8,1 – 14,7]
Laval	Non-fumeurs exposés	19,3 [15,3 – 23,9]	15,8 [11,9 – 20,4]	12,9 [9,9 – 16,5]	10,2 ^{*E} [7,2 – 13,8]
Lanaudière	Non-fumeurs exposés	20,4 [16,2 – 24,6]	19,8 [15,7 – 24,5]	18,0 [14,6 – 21,8]	11,2 [*] [8,2 – 14,8]
Laurentides	Non-fumeurs exposés	22,1 [18,2 – 26,0]	15,6 [12,2 – 19,5]	14,3 [11,6 – 17,4]	10,4 [*] [7,8 – 13,4]
Montérégie	Non-fumeurs exposés	17,6 [15,5 – 19,7]	15,3 [13,3 – 17,4]	12,5 [10,9 – 14,0]	11,1 [*] [9,4 – 12,8]
Québec (province)	Non-fumeurs exposés	16,5 [15,6 – 17,3]	14,6 [13,7 – 15,4]	12,0 [11,3 – 12,7]	9,9 ^{*†} [9,2 – 10,6]

* : Proportion significativement différente de 2000-2001 ($p < 0,05$).† : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.^F : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2000-2001 à 2007-2008, Statistique Canada.

FAITS SAILLANTS

- **Portrait québécois** — D'après l'ESUTC, 9 % de la population de non-fumeurs québécois âgée de 15 ans et plus (soit environ 456 000 personnes) ont mentionné avoir été exposés à la FTE à l'intérieur de leur domicile chaque jour ou presque chaque jour en 2009, comparativement à 20,5 % en 1999, ce qui constitue une diminution significative sur le plan statistique, et ce tant chez les hommes que chez les femmes.
- **Sexe** — D'après l'ESUTC, une proportion similaire d'hommes et de femmes non-fumeurs ont été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour en 2009 (respectivement de 10 % et de 8 %). En effet, aucune différence significative n'a été détectée à cet égard.
- **Âge** — Les non-fumeurs québécois âgés de 25-44 ans sont proportionnellement moins nombreux ($p < 0,05$) que ceux âgés de 15-19 ans et de 45-64 ans à déclarer avoir été exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour en 2009. Il est cependant à noter que certaines estimations s'accompagnent d'une marge d'erreur plus grande en raison de la faible taille échantillonnale, ce qui limite l'étendue des conclusions pouvant être émises à ce sujet.
- **Région** — Bien que l'exposition à la FTE à l'intérieur du domicile ait diminué de manière significative dans l'ensemble du Québec entre l'édition de 2000-2001 (16,5 %) et celle de 2007-2008 (10 %) de l'ESCC, certaines régions sociosanitaires n'affichent pas de diminution significative au cours de la période considérée. Parmi ces régions, on retrouve celles du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais et de la Chaudière-Appalaches. Il est cependant à noter que certaines estimations s'accompagnent d'une marge d'erreur plus grande en raison de la faible taille échantillonnale.
- La région de Montréal (7,5 %) affiche une proportion de non-fumeurs rapportant être exposés à la FTE à l'intérieur du domicile chaque jour ou presque chaque jour significativement plus basse que la moyenne québécoise (10 %).

3 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT DANS UN VÉHICULE DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN COMMUN DE SURVEILLANCE

- Maladies chroniques/Ligne : 211
- Maladies chroniques/Ligne : 224
- Maladies chroniques/Ligne : 229
- Habitudes de vie/Ligne : 270

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours

OPÉRATIONNALISATION

$$\frac{\text{Nombre de non-fumeurs qui ont rapporté avoir été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours}}{\text{Nombre total de non-fumeurs}} \times 100 (\%)$$

UNIVERS

Population de non-fumeurs du Québec âgée de 15 ans et plus

UTILISATION/INTERPRÉTATION

L'exposition prolongée à la FTE dans un véhicule accroît le risque de développer des problèmes cardiovasculaires, des troubles respiratoires ou un cancer du poumon. La surveillance de l'exposition des non-fumeurs à la FTE fournit une mesure périodique de l'état de protection de la population contre les particules nocives en suspension dans l'air provenant de la fumée de tabac, et ce, afin de faciliter la planification et l'évaluation de politiques publiques.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Deux sources de données ont été retenues pour la production de cet indicateur.

Les données de l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC) ont été retenues selon le critère « fréquence des collectes de données ». L'ESUTC, effectuée chaque année (à raison de deux cycles par année), permet de considérer les données d'un plus grand nombre de collectes que l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), également réalisée par Statistique Canada. L'ESUTC a intégré une question concernant l'exposition à la FTE dans les véhicules à partir de l'édition de 2005 de son enquête.

Les données de l'ESCC ont aussi été retenues selon le critère « disponibilité des données ». Parmi les enquêtes de santé considérées, l'ESCC est la seule à fournir des données à l'échelle des régions sociosanitaires du Québec.

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC)

Organisme responsable : Statistique Canada, pour Santé Canada
 Population visée : Population canadienne âgée de 15 ans et plus
 Périodicité : Enquête effectuée sur une base semestrielle
 Niveau de représentativité : Canada et Québec
 Données disponibles : 1999 à 2009
 Référence : www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/4440-fra.htm

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Organisme responsable : Statistique Canada en collaboration avec Santé Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé
 Population visée : Population canadienne âgée de 12 ans et plus
 Périodicité : Enquête générale effectuée sur une base biennale
 Niveaux de représentativité : Canada, Québec et régions sociosanitaires
 Données disponibles : 2000-2001 (cycle 1.1), 2003 (cycle 2.1), 2005 (cycle 3.1), 2007-2008 (collecte en continu sur deux ans, fichier combinant les deux années)
 Référence : http://www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index_f.htm

QUESTIONS POSÉES

Exposition à la FTE dans un véhicule

Années		Questions
2005	EX_Q010	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'intérieur d'une voiture ou d'un autre véhicule?
2006	EX_Q010	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'intérieur d'une voiture ou d'un autre véhicule?
2007	EX_Q010	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'intérieur d'une voiture ou d'un autre véhicule?
2008	EX_Q010	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'intérieur d'une voiture ou d'un autre véhicule?
2009	EX_Q010	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'intérieur d'une voiture ou d'un autre véhicule?

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, Statistique Canada.

Exposition à la FTE dans un véhicule

Années		Questions
2000-2001	ET_Q1/ETSA_1	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres la plupart des jours?
	ET_Q2B/ETSA_2B	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?
2003	ETS_Q20/ETSC_20	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?
2005	ETS_Q20/ETSE_20	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?
2007-2008	ETS_Q20/ETS_20	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada.

COMMENTAIRES

La fumée de tabac dans l'environnement se compose de la fumée exhalée par les fumeurs et de celle libérée directement dans l'air par l'extrémité incandescente des cigarettes et qui, de ce fait, n'est pas filtrée par la cigarette ou l'appareil respiratoire des fumeurs. L'indicateur de la présente fiche ne prétend pas mesurer l'exposition réelle à la FTE, mais représente la perception de l'exposition par les répondants.

Comparabilité des données

L'ESUTC et l'ESCC diffèrent quant à la formulation des questions concernant l'exposition à la FTE dans un véhicule, de sorte qu'on s'attend logiquement à des différences quant aux estimations observées par l'une et l'autre enquête. L'ESUTC évalue l'exposition autodéclarée au cours du mois précédant l'enquête sans égard à la fréquence de cette exposition au cours de la période considérée, ce qui augmente la probabilité de réponses affirmatives et produit des estimations de proportions plus élevées comparativement à l'ESCC, qui évalue l'exposition quotidienne ou presque durant la même période.

Échantillonnage

Le nombre élevé de répondants de l'ESCC résulte en intervalles de confiance plus étroits et, conséquemment, en estimations plus précises. Par ailleurs, le contexte de l'ESUTC, qui porte spécifiquement sur l'usage du tabac, peut introduire un biais défavorable à l'exactitude des déclarations sur l'exposition à la FTE, contrairement à celui de l'ESCC, qui aborde dans un cadre général diverses thématiques de santé et qui réalise une proportion importante des entrevues en face à face favorables à la création d'un climat de confiance. Les estimations tirées de l'ESCC ont été produites chez les 15 ans et plus, plutôt que chez les 12 ans et plus, afin de permettre la comparaison des données avec l'ESUTC.

Les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, de même que les pensionnaires à temps plein d'un établissement institutionnel sont exclus de la population échantillonnée par l'ESUTC. Les résidents des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les personnes vivant en institution, les membres à temps plein, des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées, notamment le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James, sont exclus de la population échantillonnée par l'ESCC. De plus, les données de la région du Nord-du-Québec ne sont pas disponibles dans les fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ESCC en raison de trop faibles effectifs de population.

Traitement des données

Les répondants n'ayant pas répondu à une question de l'enquête alors qu'ils auraient dû le faire (ce que l'on appelle *non-réponse partielle*) ont été exclus du calcul des proportions. Des corrections ont de plus été apportées pour tenir compte de l'effet de la non-réponse dans le calcul des estimations d'effectif de population sous-jacentes au calcul des proportions. La correction a non seulement consisté à redistribuer l'effectif de la non-réponse à la question d'analyse dans les autres catégories de réponse, mais également à tenir compte de l'effet « cascade » de la non-réponse à la question filtre qui a défini l'univers d'étude. Les résultats de l'ESCC diffusés sur le portail de l'Infocentre de santé publique du Québec recourent à cette même approche.

Analyse statistique des données

Des intervalles de confiance à 95 % ($IC_{95\%}$) et des coefficients de variation (CV) ont été utilisés comme mesures de la qualité des estimations. Un $IC_{95\%}$ est une étendue de valeurs dans laquelle se situe, 19 fois sur 20, la valeur réelle du paramètre que l'on cherche à estimer dans la population. Plus l'intervalle de confiance est étroit, plus l'incertitude sur la valeur estimée est petite et plus l'estimation en question est précise, et vice-versa. Si les IC de deux estimations ne se chevauchent pas, on peut considérer qu'elles diffèrent de manière significative l'une de l'autre du point de vue statistique. Cependant, la comparaison d'intervalles de confiance constitue une méthode moins puissante qu'un test statistique.

Le CV, exprimé en pourcentage, représente une autre mesure traduisant la part d'imprécision d'une estimation. Plus la valeur d'un CV est petite, moins il y a de variabilité échantillonnale et plus l'estimation est précise, et vice-versa. Les normes retenues sont celles proposées par l'Institut de la statistique du Québec et utilisées par l'Infocentre de santé publique du Québec.

CV ≤ 15 % :	Estimation précise, diffusée sans mention
15 % > CV ≤ 25 % :	Estimation à interpréter avec prudence (E)
CV > 25 % :	Estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement (F)

Les estimations de la dernière année d'enquête disponible ont systématiquement été comparées à celles de la première année disponible et à celles de l'année précédente. Les différences statistiquement significatives sont signalées dans les tableaux et les figures. Le seuil de signification a été fixé à $p < 0,05$. Aucune correction n'a été apportée pour tenir compte des comparaisons multiples.

RÉSULTATS

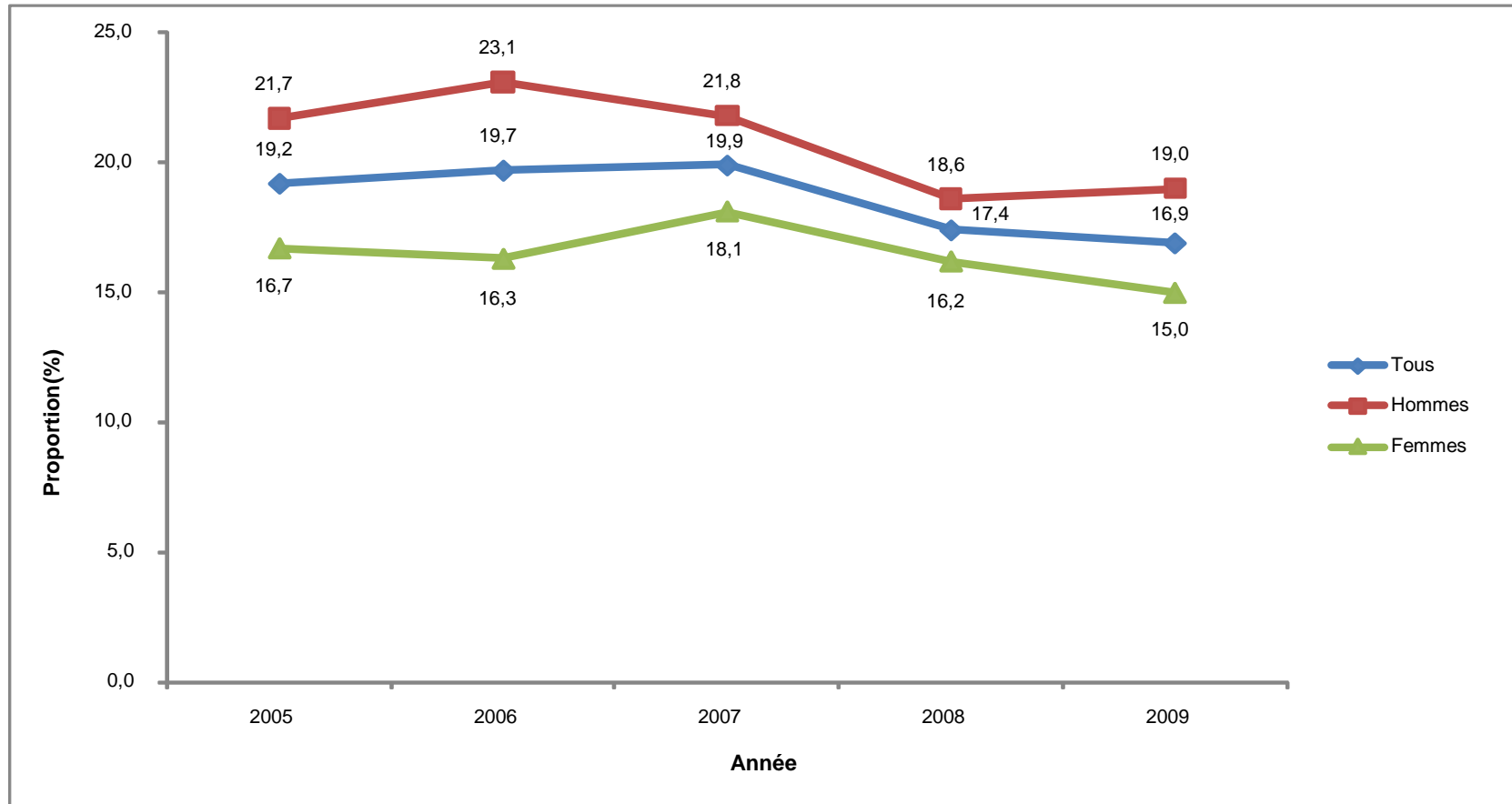


Figure 3.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2005 à 2009*, Statistique Canada.

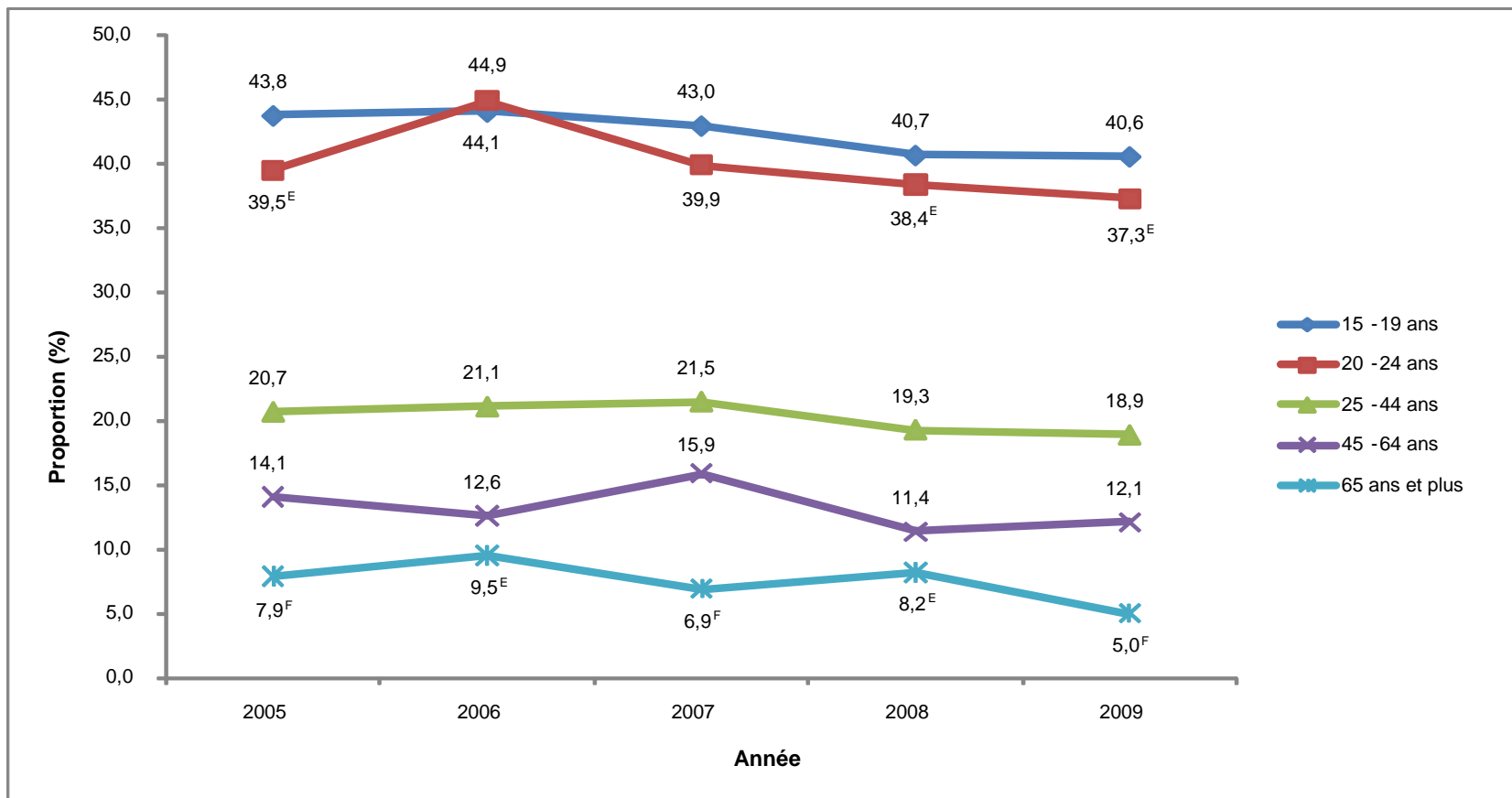


Figure 3.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^F : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2005 à 2009*, Statistique Canada.

Tableau 3.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Tous					
Exposés à la FTE à l'intérieur d'un véhicule	19,2 [16,5 – 21,8]	19,7 [17,2 – 22,1]	19,9 [17,5 – 22,3]	17,4 [15,1 – 19,7]	16,9 [14,6 – 19,3]
Hommes					
Exposés à la FTE à l'intérieur d'un véhicule	21,7 [17,8 – 25,7]	23,1 [19,5 – 26,7]	21,8 [18,2 – 25,3]	18,6 [15,3 – 22,3]	19,0 [15,5 – 22,9]
Femmes					
Exposées à la FTE à l'intérieur d'un véhicule	16,7 [13,3 – 20,6]	16,3 [13,3 – 19,7]	18,1 [14,9 – 21,6]	16,2 [13,1 – 19,6]	15,0 [12,1 – 18,5]

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 3.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un véhicule chaque jour ou presque chaque jour au cours d'une période de 30 jours selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008

		2000-2001	2003	2005	2007-2008
Bas-Saint-Laurent	Non-fumeurs exposés	11,6 ^E [7,5 – 16,9]	14,1 ^E [9,5 – 19,9]	10,2 ^E [6,8 – 14,6]	7,4 ^F
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Non-fumeurs exposés	9,6 ^E [6,3 – 13,8]	11,8 ^E [8,0 – 16,6]	7,1 ^E [4,5 – 10,4]	6,6 ^E [3,9 – 10,5]
Capitale-Nationale	Non-fumeurs exposés	8,3 [6,3 – 10,7]	10,1 [7,8 – 12,7]	6,2 [4,7 – 8,0]	6,5 [4,7 – 8,6]
Mauricie et Centre-du-Québec	Non-fumeurs exposés	12,5 [9,6 – 15,9]	10,2 [7,5 – 13,4]	9,3 [7,1 – 12,0]	9,2 ^E [6,7 – 12,4]
Estrie	Non-fumeurs exposés	10,2 ^E [6,9 – 14,4]	9,6 ^E [6,4 – 13,8]	7,8 ^E [5,2 – 11,1]	9,2 ^E [6,1 – 13,2]
Montréal	Non-fumeurs exposés	9,1 [7,8 – 10,4]	10,3 [8,8 – 11,8]	7,8 [6,7 – 8,9]	6,9 [5,7 – 8,1]
Outaouais	Non-fumeurs exposés	12,1 ^E [8,4 – 16,7]	13,7 [9,9 – 18,3]	10,5 ^E [7,5 – 14,0]	11,2 ^E [7,9 – 15,3]
Abitibi-Témiscamingue	Non-fumeurs exposés	15,7 ^E [10,0 – 23,1]	12,9 ^E [7,5 – 20,3]	9,6 ^E [5,6 – 15,2]	8,9 ^F
Côte-Nord	Non-fumeurs exposés	11,1 ^F	14,7 ^F	6,4 ^F	8,6 ^F
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Non-fumeurs exposés	14,5 ^F	11,8 ^F	10,3 ^F	9,9 ^F
Chaudière-Appalaches	Non-fumeurs exposés	11,4 [8,5 – 15,0]	8,6 ^E [5,9 – 12,0]	8,0 ^E [5,7 – 10,8]	7,9 ^E [5,4 – 11,1]
Laval	Non-fumeurs exposés	12,9 [9,6 – 16,9]	11,6 ^E [8,2 – 15,8]	8,4 ^E [5,9 – 11,4]	7,8 ^E [5,2 – 11,1]
Lanaudière	Non-fumeurs exposés	14,3 [10,8 – 18,4]	11,7 ^E [8,4 – 15,6]	10,2 [7,6 – 13,3]	9,0 ^E [6,3 – 12,3]
Laurentides	Non-fumeurs exposés	11,4 [8,6 – 14,8]	11,0 [8,1 – 14,5]	8,6 [6,5 – 11,2]	9,1 [6,7 – 12,0]
Montérégie	Non-fumeurs exposés	10,7 [9,0 – 12,4]	10,6 [8,8 – 12,3]	6,8 [5,6 – 8,0]	7,4 [6,1 – 9,0]
Québec (province)	Non-fumeurs exposés	10,7 [10,0 – 11,4]	10,8 [10,0 – 11,6]	8,0 [7,4 – 8,5]	7,8* [7,2 – 8,5]

* : Proportion significativement différente de 2000-2001 ($p < 0,05$).^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.^F : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2000-2001 à 2007-2008, Statistique Canada.

FAITS SAILLANTS

- **Portrait québécois** — D'après l'ESUTC, 17 % de la population de non-fumeurs québécois âgée de 15 ans et plus (soit environ 870 400 personnes) ont mentionné avoir été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours de 2009, comparativement à 19 % en 2005. Cet écart n'est cependant pas significatif sur le plan de la statistique. Aucune différence significative n'est d'ailleurs enregistrée à ce sujet, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes.
- **Sexe** — D'après l'ESUTC, une proportion similaire d'hommes et de femmes non-fumeurs ont été exposés à la FTE dans un véhicule au cours d'une période de 30 jours de 2009 (respectivement de 19 % et de 15 %). En effet, aucune différence significative n'est détectée à cet égard.
- **Âge** — Les non-fumeurs québécois âgés de 25 à 64 ans sont proportionnellement moins nombreux ($p < 0,05$) que ceux de 15 à 24 ans à déclarer avoir été exposés à la FTE dans un véhicule en 2009. Il est cependant à noter que certaines estimations s'accompagnent d'une marge d'erreur plus grande en raison de la faible taille échantillonnale, ce qui limite l'étendue des conclusions pouvant être émises à ce sujet.
- **Région** — Bien que l'exposition à la FTE dans un véhicule ait diminuée de manière significative dans l'ensemble du Québec entre l'édition de 2000-2001 et 2007-2008 de l'ESCC, aucune région sociosanitaire n'affiche de diminution statistiquement significative quant à l'exposition quotidienne ou presque des non-fumeurs à la FTE dans un véhicule au cours de la période considérée. Il est cependant à noter que certaines estimations s'accompagnent d'une marge d'erreur plus grande en raison de la faible taille échantillonnale.
- Aucune différence statistique n'est détectée entre les régions elles-mêmes en 2007-2008 quant à la proportion de non-fumeurs exposés à la FTE dans un véhicule dans la population âgée de 15 ans et plus.

4 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT SUR LEURS LIEUX DE TRAVAIL DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN COMMUN DE SURVEILLANCE

- Maladies chroniques/Ligne : 211
- Maladies chroniques/Ligne : 224
- Maladies chroniques/Ligne : 229
- Habitudes de vie/Ligne : 270

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours

OPÉRATIONNALISATION

$$\frac{\text{Nombre de non-fumeurs qui ont rapporté avoir été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours}}{\text{Nombre total de non-fumeurs âgés de 15 ans et plus}} \times 100 (\%)$$

UNIVERS

Population de non-fumeurs du Québec âgée de 15 ans et plus

UTILISATION/INTERPRÉTATION

L'exposition prolongée à la FTE accroît le risque de développer divers problèmes de santé dont des problèmes cardiovasculaires, des troubles respiratoires ou un cancer du poumon. La surveillance de l'exposition des non-fumeurs à la FTE sur leurs lieux de travail fournit une mesure périodique de l'état de protection de la population des travailleurs contre les particules nocives en suspension dans l'air provenant de la fumée de tabac, et ce, afin de faciliter la planification et l'évaluation de politiques publiques.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Les données de l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC) ont été retenues selon le critère « disponibilités des données ». L'ESUTC est la seule enquête de santé fournissant des données décrivant l'exposition à la FTE sur leurs lieux de travail au Québec. L'ESUTC a en effet intégré une question à cet égard à partir de l'édition de 2005 de son enquête, contrairement à l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), également réalisée par Statistique Canada, qui ne comporte toujours pas de questions sur la FTE sur les lieux de travail.

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC)

Organisme responsable :	Statistique Canada, pour Santé Canada
Population visée :	Population canadienne âgée de 15 ans et plus
Périodicité :	Enquête effectuée sur une base semestrielle
Niveau de représentativité :	Canada et Québec
Données disponibles :	1999 à 2009
Référence :	www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/4440-fra.htm

QUESTIONS POSÉES

Exposition à la FTE sur les lieux de travail

Années		Questions
2005	EX_Q080	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur les lieux de votre travail?
2006	EX_Q080	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur les lieux de votre travail?
2007	EX_Q080	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur les lieux de votre travail?
2008	EX_Q080	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur les lieux de votre travail?
2009	EX_Q080	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur les lieux de votre travail?

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, Statistique Canada.

COMMENTAIRES

La fumée de tabac dans l'environnement se compose de la fumée exhalée par les fumeurs et de celle libérée directement dans l'air par l'extrémité incandescente des cigarettes et qui, de ce fait, n'est pas filtrée par la cigarette ou l'appareil respiratoire des fumeurs. L'indicateur de la présente fiche ne prétend pas mesurer l'exposition réelle à la FTE, mais représente la perception de l'exposition par les répondants.

Échantillonnage

Les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, de même que les pensionnaires à temps plein d'un établissement institutionnel sont exclus de la population échantillonnée par l'ESUTC.

Traitement des données

Les répondants n'ayant pas répondu à une question de l'enquête alors qu'ils auraient dû le faire (ce que l'on appelle *non-réponse partielle*) ont été exclus du calcul des proportions. Des corrections ont de plus été apportées pour tenir compte de l'effet de la non-réponse dans le calcul des estimations d'effectif de population sous-jacentes au calcul des proportions. La correction a non seulement consisté à redistribuer l'effectif de la non-réponse à la question d'analyse dans les autres catégories de réponse, mais également à tenir compte de l'effet « cascade » de la non-réponse à la question filtre qui a défini l'univers d'étude. Les résultats de l'ESCC diffusés sur le portail de l'Infocentre de santé publique du Québec recourent à cette même approche.

Analyse statistique des données

Des intervalles de confiance à 95 % ($IC_{95\%}$) et des coefficients de variation (CV) ont été utilisés comme mesures de la qualité des estimations. Un $IC_{95\%}$ est une étendue de valeurs dans laquelle se situe, 19 fois sur 20, la valeur réelle du paramètre que l'on cherche à estimer dans la population. Plus l'intervalle de confiance est étroit, plus l'incertitude sur la valeur estimée est petite et plus l'estimation en question est précise, et vice-versa. Si les IC de deux estimations ne se chevauchent pas, on peut considérer qu'elles diffèrent de manière significative l'une de l'autre du point de vue statistique. Cependant, la comparaison d'intervalles de confiance constitue une méthode moins puissante qu'un test statistique.

Le CV, exprimé en pourcentage, représente une autre mesure traduisant la part d'imprécision d'une estimation. Plus la valeur d'un CV est petite, moins il y a de variabilité échantillonnale et plus l'estimation est précise, et vice-versa. Les normes retenues sont celles proposées par l'Institut de la statistique du Québec et utilisées par l'Infocentre de santé publique du Québec.

$CV \leq 15\%$:	Estimation précise, diffusée sans mention
$15\% > CV \leq 25\%$:	Estimation à interpréter avec prudence (E)
$CV > 25\%$:	Estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement (F)

Les estimations de la dernière année d'enquête disponible ont systématiquement été comparées à celles de la première année disponible et à celles de l'année précédente. Les différences statistiquement significatives sont signalées dans les tableaux et les figures. Le seuil de signification a été fixé à $p < 0,05$. Aucune correction n'a été apportée pour tenir compte des comparaisons multiples.

RÉSULTATS

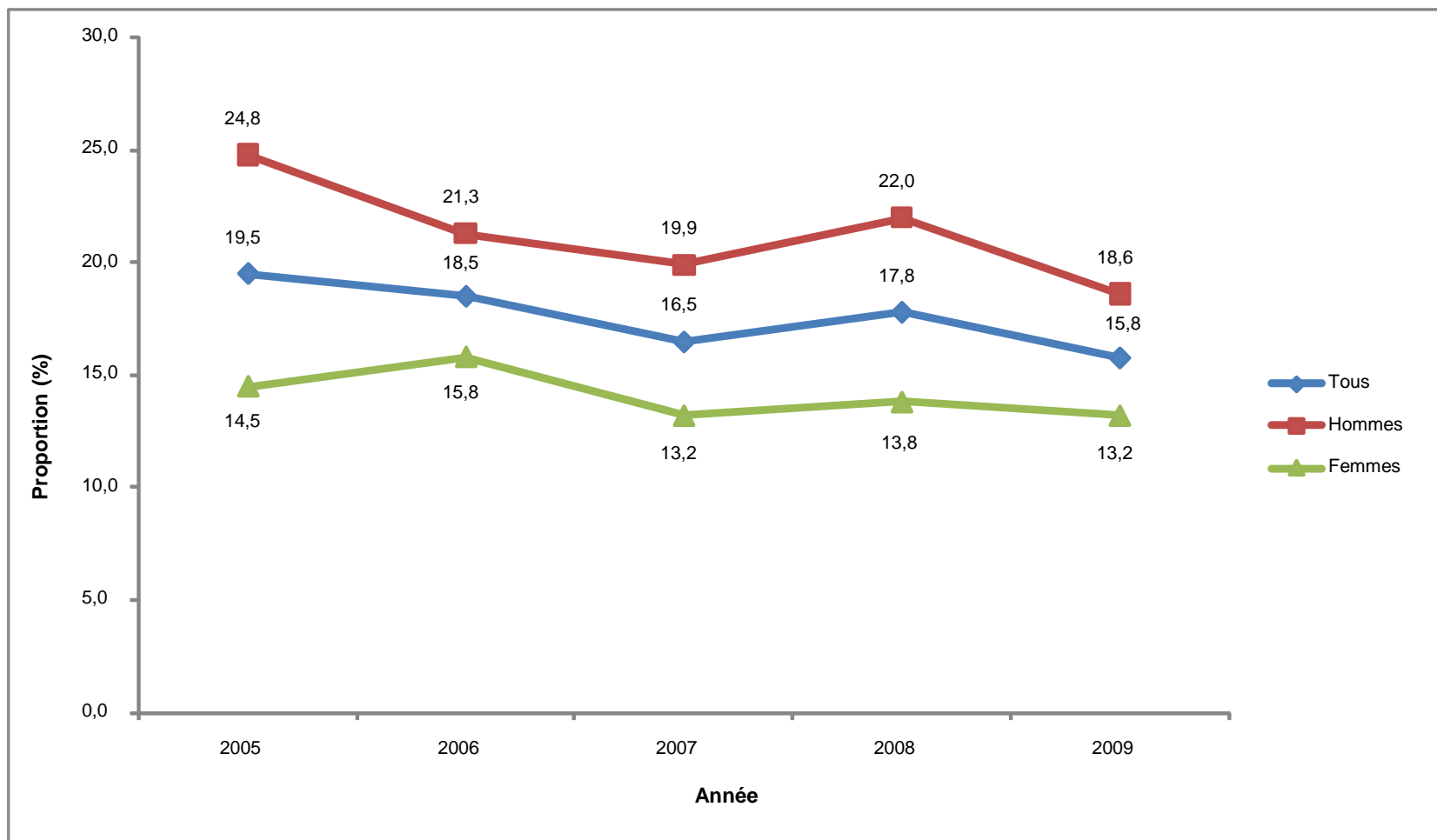


Figure 4.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2005 à 2009*, Statistique Canada.

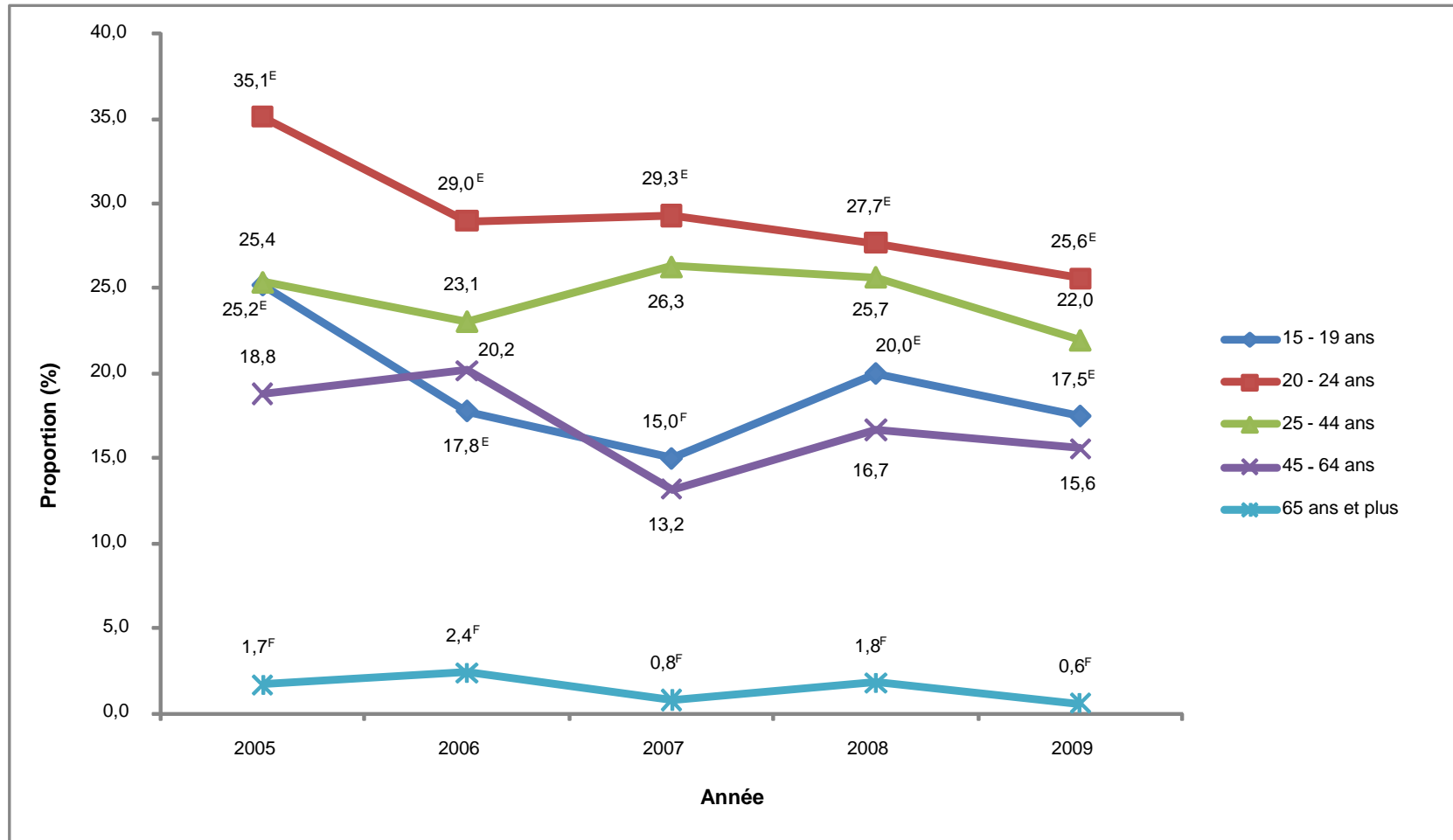


Figure 4.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^F : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2005 à 2009*, Statistique Canada.

Tableau 4.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Tous					
Exposés à la FTE sur leurs lieux de travail	19,5 [16,9 – 22,2]	18,5 [16,2 – 20,9]	16,5 [14,2 – 18,7]	17,8 [15,5 – 20,2]	15,8 [13,5 – 18,1]
Hommes					
Exposés à la FTE sur leurs lieux de travail	24,8 [20,6 – 28,9]	21,3 [17,8 – 24,8]	19,9 [16,5 – 23,6]	22,0 [18,4 – 25,7]	18,6 [15,2 – 22,5]
Femmes					
Exposées à la FTE sur leurs lieux de travail	14,5 [11,3 – 18,2]	15,8 [12,8 – 19,2]	13,2 [10,5 – 16,4]	13,8 [11,0 – 17,0]	13,2 [10,4 – 16,4]

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 1999 à 2009, Statistique Canada.

FAITS SAILLANTS

- **Portrait québécois** — D'après l'ESUTC, 16 % de la population de non-fumeurs québécois âgée de 15 ans et plus (soit environ 811 400 personnes) ont mentionné avoir été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail au cours d'une période de 30 jours en 2009, comparativement à 20 % en 2005. Cette différence ne se révèle toutefois pas significative sur le plan statistique, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes.
- **Sexe** — Aucune différence significative n'a été détectée entre les hommes et les femmes quant à la proportion de non-fumeurs exposés à la FTE au travail en 2009 (respectivement de 19 % et de 13 %).
- **Âge** — Il n'y a aucune différence statistique entre les différents groupes d'âge quant à la proportion de non-fumeurs ayant déclaré avoir été exposés à la FTE sur leurs lieux de travail en 2009. Certaines estimations s'accompagnent cependant d'une marge d'erreur importante en raison de la faible taille échantillonnale.

5 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT DANS LES LIEUX PUBLICS DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN COMMUN DE SURVEILLANCE

- Maladies chroniques/Ligne : 211
- Maladies chroniques/Ligne : 224
- Maladies chroniques/Ligne : 229
- Habitudes de vie/Ligne : 270

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) dans les lieux publics au cours d'une période de 30 jours

OPÉRATIONNALISATION

$$\frac{\text{Nombre de non-fumeurs qui ont rapporté avoir été exposés à la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) dans les lieux publics au cours d'une période de 30 jours}}{\text{Nombre total de non-fumeurs âgés de 15 ans et plus}} \times 100 (\%)$$

UNIVERS

Population de non-fumeurs du Québec âgée de 15 ans et plus

UTILISATION/INTERPRÉTATION

L'exposition prolongée à la FTE accroît le risque de développer divers problèmes de santé dont des problèmes cardiovasculaires, des troubles respiratoires ou un cancer du poumon. La surveillance de l'exposition des non-fumeurs à la FTE dans les lieux publics fournit une mesure périodique de l'état de protection de la population contre les particules nocives en suspension dans l'air provenant de la fumée de tabac, et ce, afin de faciliter la planification et l'évaluation de politiques publiques.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Deux sources de données ont été retenues pour la production de cet indicateur.

Les données de l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC) ont été retenues selon le critère « fréquence des collectes de données ». L'ESUTC, effectuée chaque année (à raison de deux cycles par année), permet de considérer les données d'un plus grand nombre de collectes que l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), également réalisée par Statistique Canada. L'ESUTC a intégré des questions concernant l'exposition à la FTE dans les lieux publics à partir de l'édition de 2005 de son enquête.

Les données de l'ESCC ont aussi été retenues selon le critère « disponibilité des données ». Parmi les enquêtes de santé considérées, l'ESCC est la seule à fournir des données à l'échelle des régions sociosanitaires du Québec.

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC)

Organisme responsable : Statistique Canada, pour Santé Canada
 Population visée : Population canadienne âgée de 15 ans et plus
 Périodicité : Enquête effectuée sur une base semestrielle
 Niveau de représentativité : Canada et Québec
 Données disponibles : 1999 à 2009
 Référence : www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/4440-fra.htm

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Organisme responsable : Statistique Canada en collaboration avec Santé Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé
 Population visée : Population canadienne âgée de 12 ans et plus
 Périodicité : Enquête générale effectuée sur une base biennale
 Niveaux de représentativité : Canada, Québec et régions sociosanitaires
 Données disponibles : 2000-2001 (cycle 1.1), 2003 (cycle 2.1), 2005 (cycle 3.1), 2007-2008 (collecte en continu sur deux ans, fichier combinant les deux années)
 Référence : http://www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index_f.htm

QUESTIONS POSÉES

Exposition à la FTE dans les lieux publics

Années	Questions	
Lieux publics extérieurs		
2005	EX_Q030	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur une terrasse d'un restaurant ou d'un bar?
	EX_Q060	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à un arrêt ou un abri d'autobus?
	EX_Q070	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'entrée d'un bâtiment?
	EX_Q090	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à votre école?
	EX_Q110	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'extérieur, soit sur un trottoir ou dans un parc?

Années	Questions	
Lieux publics extérieurs		
2006	EX_Q030	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur une terrasse d'un restaurant ou d'un bar?
	EX_Q060	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à un arrêt ou un abri d'autobus?
	EX_Q070	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'entrée d'un bâtiment?
	EX_Q090	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à votre école?
	EX_Q110	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'extérieur, soit sur un trottoir ou dans un parc?
2007	EX_Q030	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur une terrasse d'un restaurant ou d'un bar?
	EX_Q060	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à un arrêt ou un abri d'autobus?
	EX_Q070	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'entrée d'un bâtiment?
	EX_Q090	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à votre école?
	EX_Q110	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'extérieur, soit sur un trottoir ou dans un parc?
2008	EX_Q030	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur une terrasse d'un restaurant ou d'un bar?
	EX_Q060	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à un arrêt ou un abri d'autobus?
	EX_Q070	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'entrée d'un bâtiment?
	EX_Q090	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à votre école?

Années	Questions	
Lieux publics extérieurs		
	EX_Q110	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'extérieur, soit sur un trottoir ou dans un parc?
2009	EX_Q030	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur une terrasse d'un restaurant ou d'un bar?
	EX_Q060	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à un arrêt ou un abri d'autobus?
	EX_Q070	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'entrée d'un bâtiment?
	EX_Q091	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur un terrain de l'école?
	EX_Q110	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'extérieur, soit sur un trottoir ou dans un parc?
Lieux publics intérieurs		
2005	EX_Q040	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un restaurant?
	EX_Q050	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un bar ou une taverne?
	EX_Q100	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à tout autre lieu public, comme un centre commercial, un aréna, une salle de bingo ou à un concert ou un événement sportif?
2006	EX_Q040	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un restaurant?
	EX_Q050	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un bar ou une taverne?
	EX_Q100	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à tout autre lieu public, comme un centre commercial, un aréna, une salle de bingo ou à un concert ou un événement sportif?

Années		Questions
Lieux publics intérieurs		
2007	EX_Q040	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un restaurant?
	EX_Q050	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un bar ou une taverne?
	EX_Q100	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à tout autre lieu public, comme un centre commercial, un aréna, une salle de bingo ou à un concert ou un événement sportif?
2008	EX_Q040	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un restaurant?
	EX_Q050	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un bar ou une taverne?
	EX_Q100	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à tout autre lieu public, comme un centre commercial, un aréna, une salle de bingo ou à un concert ou un événement sportif?
2009	EX_Q040	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un restaurant?
	EX_Q050	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un bar ou une taverne?
	EX_Q100	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à tout autre lieu public, comme un centre commercial, un aréna, une salle de bingo ou à un concert ou un événement sportif?

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, Statistique Canada.

Exposition à la FTE dans les lieux publics intérieurs

Années		Questions
2000-2001	ET_Q1/ETSA_1	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres la plupart des jours?
	ET_Q2C/ETSA_2C	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres dans des lieux publics (bars, restaurants, centres commerciaux, patinoires, salles de bingo, salles de quilles)?
2003	ETS_Q20B/ETSC_20B	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles)?
2005	ETS_Q20B/ETSE_20B	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles)?
2007-2008	ETS_Q20B/ETS_20B	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles)?

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada.

COMMENTAIRES

La fumée de tabac dans l'environnement se compose de la fumée exhalée par les fumeurs et de celle libérée directement dans l'air par l'extrémité incandescente des cigarettes et qui, de ce fait, n'est pas filtrée par la cigarette ou l'appareil respiratoire des fumeurs. L'indicateur de la présente fiche ne prétend pas mesurer l'exposition réelle à la FTE, mais représente la perception de l'exposition par les répondants.

Comparabilité des données

L'ESUTC et l'ESCC diffèrent quant à la nature et à la formulation des questions concernant l'exposition à la FTE dans les lieux publics, de sorte qu'on s'attend logiquement à des différences quant aux estimations observées par l'une et l'autre enquête. L'ESUTC évalue l'exposition autodéclarée au moyen de quatre questions distinctes — comparativement à une seule pour l'ESCC —, ce qui augmente la probabilité de réponses affirmatives et produit des estimations de proportions plus élevées.

Échantillonnage

Le nombre élevé de répondants de l'ESCC résulte en intervalles de confiance plus étroits et, conséquemment, en estimations plus précises. Par ailleurs, le contexte de l'ESUTC, qui porte spécifiquement sur l'usage du tabac, peut introduire un biais défavorable à l'exactitude des déclarations sur l'exposition à la FTE, contrairement à celui de l'ESCC, qui aborde dans un cadre général diverses thématiques de santé et qui réalise une proportion importante des entrevues en face à face favorables à la création d'un climat de confiance. Les estimations tirées de l'ESCC ont été produites chez les 15 ans et plus, plutôt que chez les 12 ans et plus, afin de permettre la comparaison des données avec l'ESUTC.

Les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, de même que les pensionnaires à temps plein d'un établissement institutionnel sont exclus de la population échantillonnée par l'ESUTC. Les résidents des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les personnes vivant en institution, les membres à temps plein, des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées, notamment le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James, sont exclus de la population échantillonnée par l'ESCC. De plus, les données de la région du Nord-du-Québec ne sont pas disponibles dans les fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ESCC en raison de trop faibles effectifs de population.

Traitement des données

Les répondants n'ayant pas répondu à une question de l'enquête alors qu'ils auraient dû le faire (ce que l'on appelle *non-réponse partielle*) ont été exclus du calcul des proportions. Des corrections ont de plus été apportées pour tenir compte de l'effet de la non-réponse dans le calcul des estimations d'effectif de population sous-jacentes au calcul des proportions. La correction a non seulement consisté à redistribuer l'effectif de la non-réponse à la question d'analyse dans les autres catégories de réponse, mais également à tenir compte de l'effet « cascade » de la non-réponse à la question filtre qui a défini l'univers d'étude. Les résultats de l'ESCC diffusés sur le portail de l'Infocentre de santé publique du Québec recourent à cette même approche.

Analyse statistique des données

Des intervalles de confiance à 95 % ($IC_{95\%}$) et des coefficients de variation (CV) ont été utilisés comme mesures de la qualité des estimations. Un $IC_{95\%}$ est une étendue de valeurs dans laquelle se situe, 19 fois sur 20, la valeur réelle du paramètre que l'on cherche à estimer dans la population. Plus l'intervalle de confiance est étroit, plus l'incertitude sur la valeur estimée est petite et plus l'estimation en question est précise, et vice-versa. Si les IC de deux estimations ne se chevauchent pas, on peut considérer qu'elles diffèrent de manière significative l'une de l'autre du point de vue statistique. Cependant, la comparaison d'intervalles de confiance constitue une méthode moins puissante qu'un test statistique.

Le CV, exprimé en pourcentage, représente une autre mesure traduisant la part d'imprécision d'une estimation. Plus la valeur d'un CV est petite, moins il y a de variabilité échantillonnale et plus l'estimation est précise, et vice-versa. Les normes retenues sont

celles proposées par l'Institut de la statistique du Québec et utilisées par l'Infocentre de santé publique du Québec.

CV ≤ 15 % :	Estimation précise, diffusée sans mention
15 % > CV ≤ 25 % :	Estimation à interpréter avec prudence (E)
CV > 25 % :	Estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement (F)

Les estimations de la dernière année d'enquête disponible ont systématiquement été comparées à celles de la première année disponible et à celles de l'année précédente. Les différences statistiquement significatives sont signalées dans les tableaux et les figures. Le seuil de signification a été fixé à $p < 0,05$. Aucune correction n'a été apportée pour tenir compte des comparaisons multiples.

RÉSULTATS

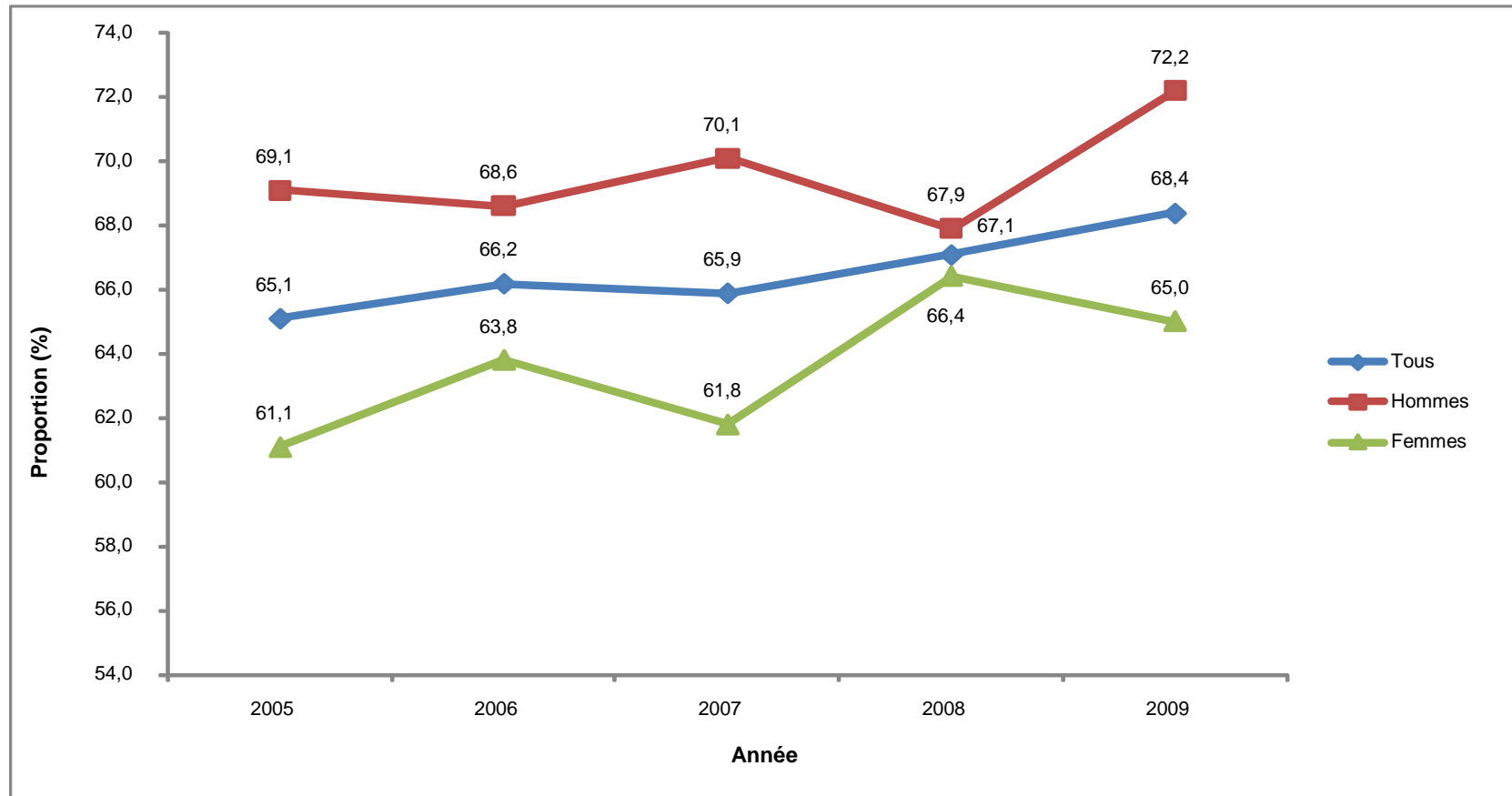


Figure 5.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2005 à 2009*, Statistique Canada.

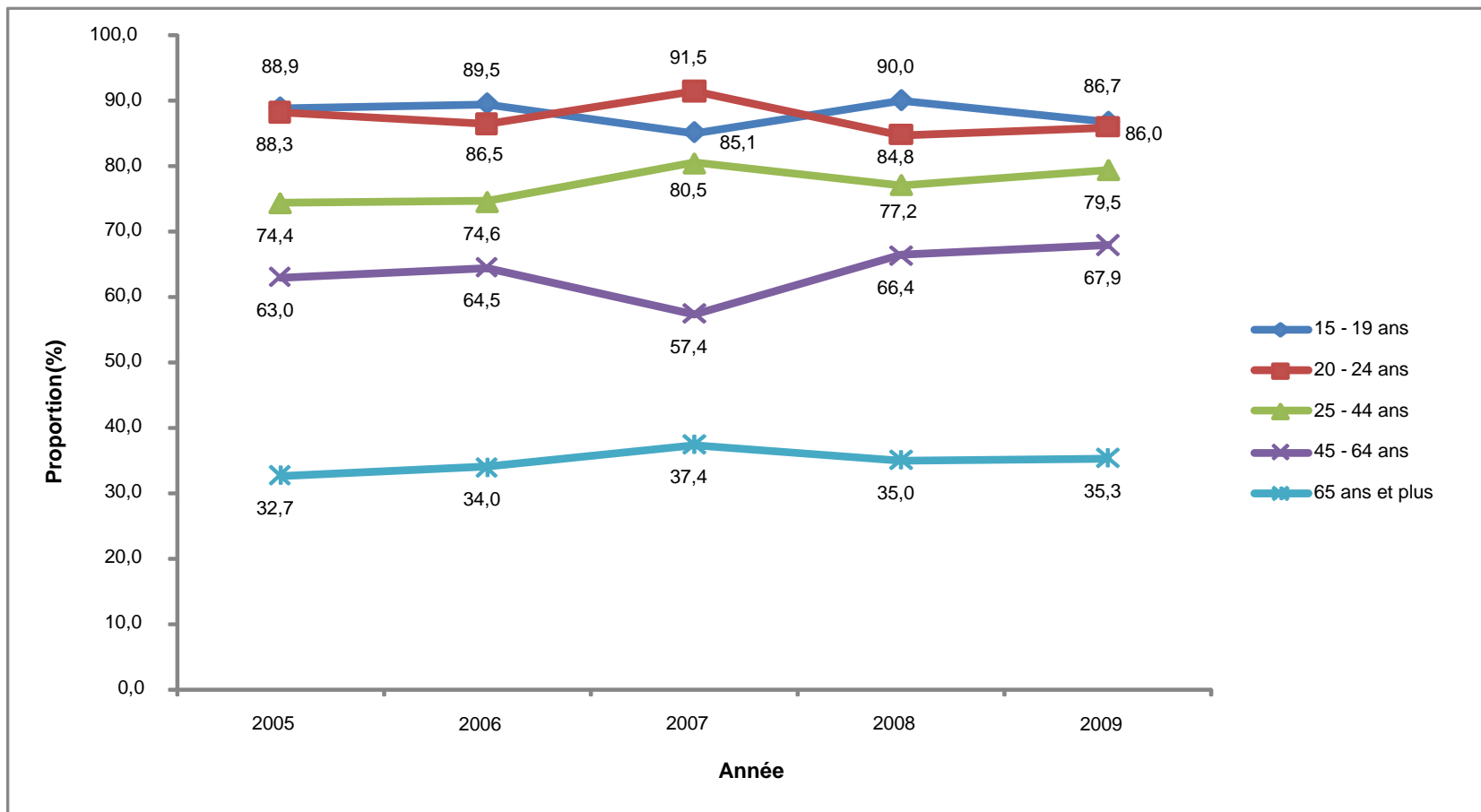


Figure 5.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public extérieur au cours d’une période de 30 jours selon le groupe d’âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

Source : *Enquête de surveillance de l’usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 5.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Tous					
Exposés à la FTE dans un lieu public extérieur	65,1 [61,9 – 68,3]	66,2 [63,3 – 69,1]	65,9 [63,0 – 68,7]	67,1 [64,2 – 70,0]	68,4 [65,5 – 71,3]
Hommes					
Exposés à la FTE dans un lieu public extérieur	69,1 [64,7 – 73,5]	68,6 [64,6 – 72,6]	70,1 [66,1 – 74,1]	67,9 [63,8 – 71,9]	72,2 [68,1 – 76,3]
Femmes					
Exposées à la FTE dans un lieu public extérieur	61,1 [56,6 – 65,7]	63,8 [59,8 – 67,9]	61,8 [57,7 – 65,9]	66,4 [62,3 – 70,4]	65,0 [60,8 – 69,1]

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

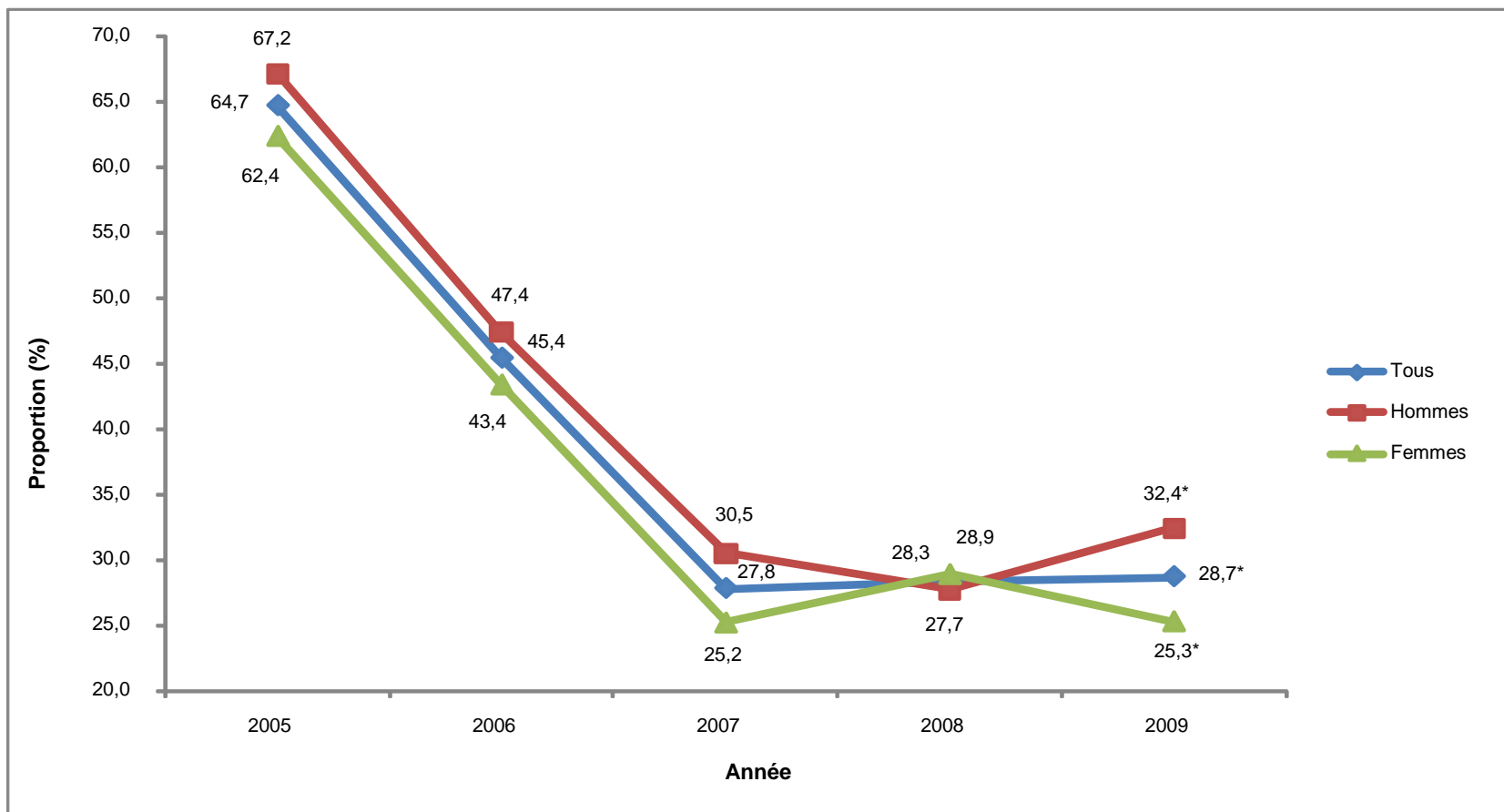


Figure 5.3 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

* : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

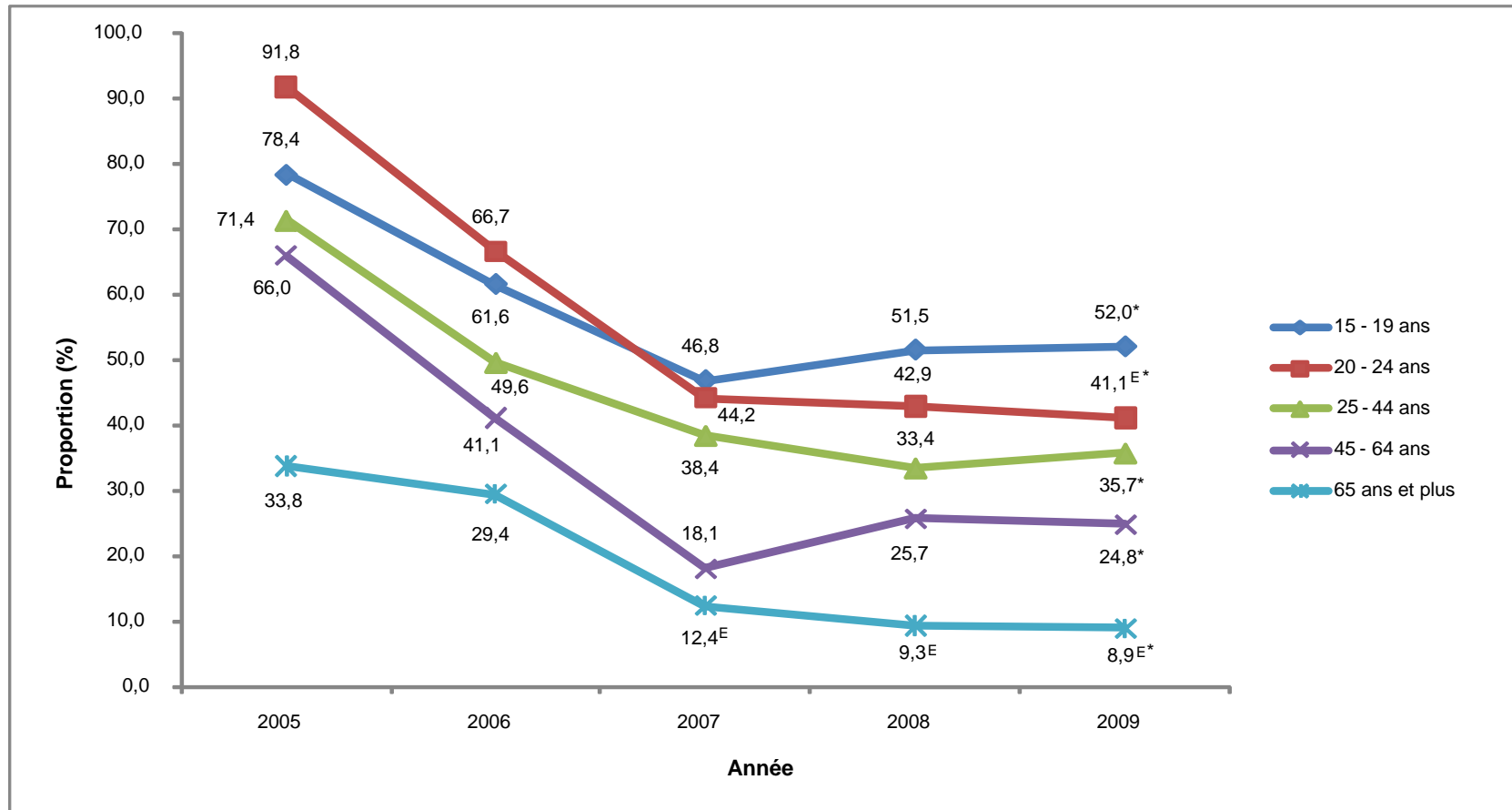


Figure 5.4 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

* : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 5.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Tous					
Exposés à la FTE dans un lieu public intérieur	64,7 [61,5 – 68,0]	45,4 [42,4 – 48,4]	27,8 [25,1 – 30,5]	28,3 [25,5 – 31,0]	28,7* [25,8 – 31,5]
Hommes					
Exposés à la FTE dans un lieu public intérieur	67,2 [62,7 – 71,7]	47,4 [43,1 – 51,7]	30,5 [26,5 – 34,5]	27,7 [23,8 – 31,6]	32,4* [28,1 – 36,7]
Femmes					
Exposées à la FTE dans un lieu public intérieur	62,4 [57,8 – 67,0]	43,4 [39,2 – 47,7]	25,2 [21,5 – 28,9]	28,9 [25,0 – 32,7]	25,3* [21,5 – 29,1]

* : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$)

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2005 à 2009*, Statistique Canada.

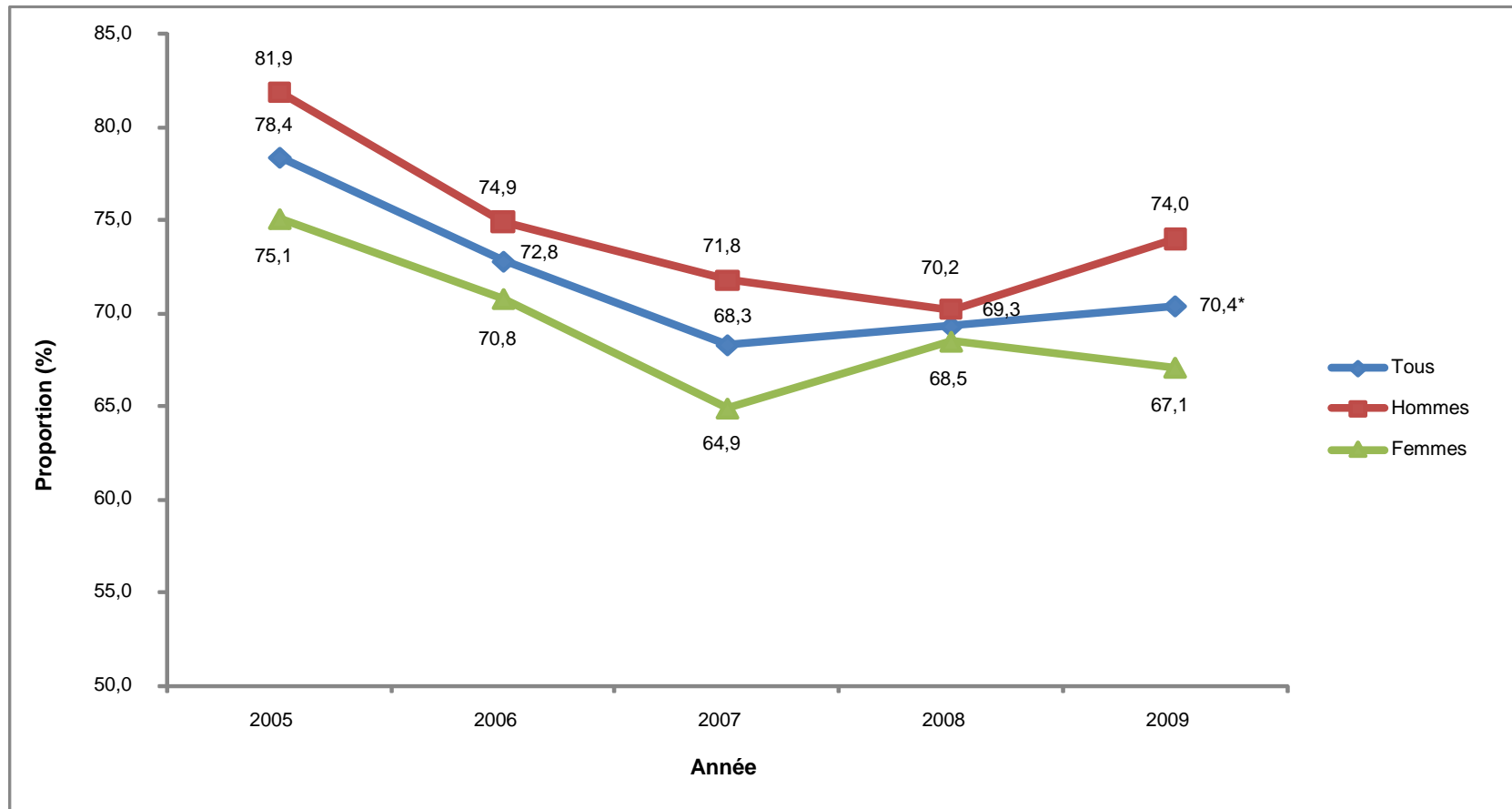


Figure 5.5 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

* : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

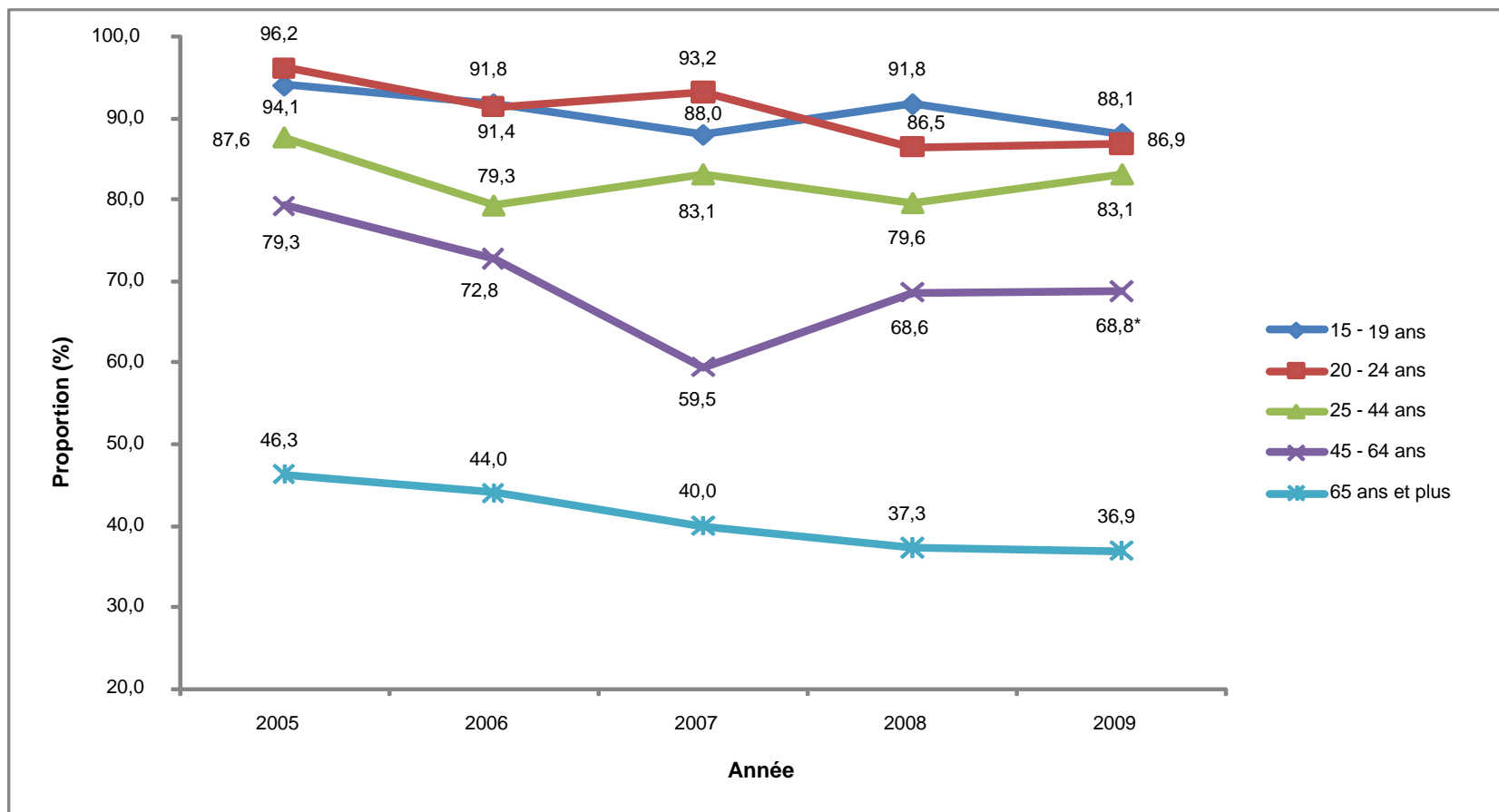


Figure 5.6 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

* : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 5.3 Proportion de non-fumeurs exposés à la FTE dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Tous					
Exposés à la FTE dans un lieu public	78,4 [75,7 – 81,2]	72,8 [70,2 – 75,5]	68,3 [65,5 – 71,1]	69,3 [66,5 – 72,1]	70,4* [67,5 – 73,3]
Hommes					
Exposés à la FTE dans un lieu public	81,9 [77,8 – 85,4]	74,9 [71,2 – 78,6]	71,8 [67,9 – 75,7]	70,2 [66,2 – 74,2]	74,0 [70,0 – 78,0]
Femmes					
Exposées à la FTE dans un lieu public	75,1 [71,0 – 79,1]	70,8 [67,0 – 74,7]	64,9 [60,9 – 69,0]	68,5 [64,5 – 72,5]	67,1 [63,0 – 71,2]

* : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 5.4 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE dans un lieu public intérieur ou extérieur au cours d'une période de 30 jours selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008

		2000-2001	2003	2005	2007-2008
Bas-Saint-Laurent	Non-fumeurs exposés	21,3 [15,8 – 27,7]	31,5 [24,8 – 38,1]	26,0 [20,6 – 31,4]	7,4 ^F
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Non-fumeurs exposés	33,5 [27,8 – 39,2]	32,9 [27,0 – 38,9]	22,1 [17,6 – 26,7]	7,7 ^{E*†} [4,7 – 11,8]
Capitale-Nationale	Non-fumeurs exposés	23,6 [20,4 – 26,9]	25,4 [22,0 – 28,9]	20,9 [18,2 – 23,6]	8,2 ^{*†} [6,2 – 10,6]
Mauricie et Centre-du-Québec	Non-fumeurs exposés	27,9 [23,8 – 32,1]	29,9 [25,6 – 34,2]	24,1 [20,6 – 27,6]	7,9 ^{E*†} [5,5 – 10,8]
Estrie	Non-fumeurs exposés	20,8 [16,0 – 25,5]	24,3 [19,1 – 29,4]	18,5 [14,6 – 23,0]	6,8 ^{E*†} [4,2 – 10,5]
Montréal	Non-fumeurs exposés	21,4 [19,6 – 23,3]	24,2 [22,2 – 26,3]	24,7 [23,0 – 26,5]	10,8 ^{*†} [9,3 – 12,2]
Outaouais	Non-fumeurs exposés	30,4 [24,8 – 36,0]	23,1 [18,2 – 28,0]	27,1 [22,6 – 31,7]	11,7 ^{E*†} [8,3 – 15,9]
Abitibi-Témiscamingue	Non-fumeurs exposés	34,3 [26,2 – 42,4]	29,9 [21,9 – 38,9]	30,8 [23,7 – 37,9]	8,9 ^F
Côte-Nord	Non-fumeurs exposés	31,7 ^E [21,7 – 43,2]	32,0 ^E [21,7 – 43,8]	17,7 ^E [10,6 – 27,0]	7,6 ^F
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Non-fumeurs exposés	31,5 ^E [22,0 – 41,0]	27,5 ^E [18,3 – 38,4]	19,3 ^E [12,4 – 27,8]	5,6 ^F
Chaudière-Appalaches	Non-fumeurs exposés	27,7 [23,3 – 32,1]	26,6 [22,0 – 31,2]	19,8 [16,3 – 23,7]	5,5 ^{E*†} [3,4 – 8,3]
Laval	Non-fumeurs exposés	27,3 [22,7 – 32,0]	28,5 [23,4 – 33,6]	23,9 [19,9 – 28,0]	9,9 ^{E*†} [7,0 – 13,5]
Lanaudière	Non-fumeurs exposés	30,7 [25,9 – 35,5]	28,4 [23,6 – 33,3]	22,8 [19,0 – 26,6]	8,6 ^{E*†} [6,0 – 11,9]
Laurentides	Non-fumeurs exposés	33,6 [29,2 – 38,1]	31,6 [27,1 – 36,1]	20,6 [17,3 – 23,9]	8,1 ^{E*†} [5,8 – 10,9]
Montérégie	Non-fumeurs exposés	24,0 [21,7 – 26,4]	25,7 [23,2 – 28,2]	19,6 [17,7 – 21,4]	9,0 ^{*†} [7,5 – 10,6]
Québec (province)	Non-fumeurs exposés	25,6 [24,6 – 26,6]	26,7 [25,6 – 27,8]	22,5 [21,6 – 23,3]	8,9 ^{*†} [8,3 – 9,6]

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^F : Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

* : Proportion significativement différente de 2000-2001 ($p < 0,05$).

† : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2000-2001 à 2007-2008, Statistique Canada.

FAITS SAILLANTS

- **Portrait québécois** — D'après l'ESUTC, 68 % de la population de non-fumeurs québécois âgée de 15 ans et plus (soit environ 3 518 600 personnes) ont mentionné avoir été exposés à la FTE dans un **lieu public extérieur** au cours d'une période de 30 jours en 2009, comparativement à 65 % en 2005. Cette augmentation ne se révèle toutefois pas significative sur le plan statistique, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes.
- Près de 3 non-fumeurs québécois sur 10 (29 %) âgés de 15 ans et plus (soit environ 1 475 000 personnes) ont mentionné avoir été exposés à la FTE dans un **lieu public intérieur** au cours d'une période de 30 jours en 2009, ce qui représente une diminution significative sur le plan statistique par rapport à 2005 (65 %).
- **Sexe** — D'après l'ESUTC, une proportion similaire d'hommes et de femmes ont été exposés à la FTE dans les lieux publics en 2009, que ce soit à l'extérieur (respectivement de 72 % et de 65 %) ou à l'intérieur (respectivement de 32 % et de 25 %). En effet, aucune différence significative n'a été détectée à cet égard.
- **Âge** — Selon l'ESUTC, une différence significative est détectée entre la proportion de non-fumeurs âgés de 45 ans et plus et celle des non-fumeurs âgés de moins de 45 ans quant à leur exposition à la FTE dans les lieux publics extérieurs au cours d'une période de 30 jours en 2009. De plus, les non-fumeurs âgés de 65 ans et plus sont proportionnellement moins nombreux ($p < 0,05$) que ceux des autres groupes d'âge à déclarer avoir été exposés à la FTE dans les lieux publics extérieurs et intérieurs. Il est cependant à noter que certaines estimations s'accompagnent d'une marge d'erreur plus grande en raison de la faible taille échantillonnale.
- **Région** — L'exposition à la FTE dans les lieux publics apparaît avoir diminué de manière significative dans chacune des régions sociosanitaires du Québec entre l'édition de 2000-2001 et 2007-2008 de l'ESCC. Il est à noter que certaines estimations s'accompagnent cependant d'une marge d'erreur plus grande en raison de la faible taille échantillonnale.

6 PROPORTION DE NON-FUMEURS EXPOSÉS À LA FUMÉE DE TABAC DANS L'ENVIRONNEMENT, TOUT LIEU CONFONDU, DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN COMMUN DE SURVEILLANCE

- Maladies chroniques/Ligne : 211
- Maladies chroniques/Ligne : 224
- Maladies chroniques/Ligne : 229
- Habitudes de vie/Ligne : 270

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la fumée de tabac dans l'environnement (FTE), quel qu'en ait été le lieu, au cours d'une période de 30 jours

OPÉRATIONNALISATION

$$\frac{\text{Nombre de non-fumeurs qui ont rapporté avoir été exposés à la FTE, tout lieu confondu, au cours d'une période de 30 jours}}{\text{Nombre total de non-fumeurs âgés de 15 ans et plus}} \times 100 (\%)$$

UNIVERS

Population de non-fumeurs du Québec âgée de 15 ans et plus

UTILISATION/INTERPRÉTATION

L'exposition prolongée à la FTE accroît le risque de développer divers problèmes de santé dont des problèmes cardiovasculaires, des troubles respiratoires ou un cancer du poumon. La surveillance de l'exposition des non-fumeurs à la FTE fournit une mesure périodique de l'état de protection de la population contre les particules nocives en suspension dans l'air provenant de la fumée de tabac, et ce, afin de faciliter la planification et l'évaluation de politiques publiques.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Deux sources de données ont été retenues pour la production de cet indicateur.

Les données de l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC) ont été retenues selon le critère « fréquence des collectes de données ». L'ESUTC, effectuée chaque année (à raison de deux cycles par année), permet de considérer les données d'un plus grand nombre de collectes que l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), également réalisée par Statistique Canada. L'ESUTC a intégré des questions concernant l'exposition à la FTE à partir de l'édition de 2005 de son enquête.

Les données de l'ESCC ont aussi été retenues selon le critère « disponibilité des données ». Parmi les enquêtes de santé considérées, l'ESCC est la seule à fournir des données à l'échelle des régions sociosanitaires du Québec.

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC)

Organisme responsable : Statistique Canada, pour Santé Canada
 Population visée : Population canadienne âgée de 15 ans et plus
 Périodicité : Enquête effectuée sur une base semestrielle
 Niveau de représentativité : Canada et Québec
 Données disponibles : 1999 à 2009
 Référence : www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/4440-fra.htm

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Organisme responsable : Statistique Canada en collaboration avec Santé Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé
 Population visée : Population canadienne âgée de 12 ans et plus
 Périodicité : Enquête générale effectuée sur une base biennale
 Niveaux de représentativité : Canada, Québec et régions sociosanitaires
 Données disponibles : 2000-2001 (cycle 1.1), 2003 (cycle 2.1), 2005 (cycle 3.1), 2007-2008 (collecte en continu sur deux ans, fichier combinant les deux années)
 Référence : http://www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index_f.htm

QUESTIONS POSÉES

Exposition à la FTE tout lieu confondu

Années	Questions	
2005 à 2009	HS_Q20*	Combien de personnes fument à l'intérieur de votre maison chaque jour ou presque chaque jour? Veuillez inclure tous les membres de la famille et les visiteurs.
	EX_Q010	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'intérieur d'une voiture ou d'un autre véhicule?
	EX_Q020	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans la demeure de quelqu'un d'autre?
	EX_Q030	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur une terrasse d'un restaurant ou d'un bar?
	EX_Q040	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un restaurant?

Années	Questions	
2005 à 2009	EX_Q050	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire dans un bar ou une taverne?
	EX_Q060	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à un arrêt ou un abri d'autobus?
	EX_Q070	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'entrée d'un bâtiment?
	EX_Q080	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire sur les lieux de votre travail?
	EX_Q090**	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à votre école?
	EX_Q100	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à tout autre lieu public, comme un centre commercial, un aréna, une salle de bingo ou à un concert ou un événement sportif?
	EX_Q110	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé à la fumée secondaire à l'extérieur, soit sur un trottoir ou dans un parc?
	EX_Q120	Au cours du dernier mois, en excluant vos propres cigarettes, avez-vous été exposé(e) à la fumée secondaire à un autre endroit?

* : La question HS_Q20 a été légèrement modifiée à partir de 2006 par l'ajout de la mention « la cigarette » suite à « Combien de personnes fument ».

** : La question EX_Q090 a été légèrement modifiée en 2009 par le remplacement de la mention « à votre école » par « sur un terrain de l'école ».

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, Statistique Canada.

Exposition à la FTE tout lieu confondu

Années	Questions	
2000-2001	ETSA_1	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres la plupart des jours?
	ETSA_2A	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé(e) à la fumée des autres à la maison?
	ETSA_2B	Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé(e) à la fumée des autres dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?

Exposition à la FTE tout lieu confondu

Années	Questions
2000-2001	ETSA_2C Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé(e) à la fumée des autres dans des lieux publics (bars, restaurants, centres commerciaux, patinoires, salles de bingo, salles de quilles)?
2003	ETSC_10 En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour?
	ETSC_20 Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé(e) à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?
	ETSC_20B Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé(e) à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles)?
2005	ETSE_10 En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour?
	ETSE_20 Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?
	ETSE_20B Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles)?
2007-2008	ETS_10 En comptant les membres du ménage et les visiteurs réguliers, y a-t-il quelqu'un qui fume à l'intérieur de votre maison, chaque jour ou presque chaque jour?
	ETS_20 Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans une automobile ou dans un autre véhicule privé?
	ETS_20B Au cours du dernier mois, avez-vous été exposé à la fumée des autres, chaque jour ou presque chaque jour, dans des lieux publics (tels que les bars, les restaurants, les centres commerciaux, les arénas, les salles de bingo, les salles de quilles)?

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada.

COMMENTAIRES

La fumée de tabac dans l'environnement se compose de la fumée exhalée par les fumeurs et de celle libérée directement dans l'air par l'extrémité incandescente des cigarettes et qui, de ce fait, n'est pas filtrée par la cigarette ou l'appareil respiratoire des fumeurs. L'indicateur de la présente fiche ne prétend pas mesurer l'exposition réelle à la FTE, mais représente la perception de l'exposition par les répondants.

Comparabilité des données

L'ESUTC et l'ESCC diffèrent quant à la nature et à la formulation des questions concernant l'exposition à la FTE, de sorte qu'on s'attend normalement à des différences quant aux estimations observées par l'une et l'autre enquête. L'ESUTC évalue l'exposition autodéclarée au cours du mois précédant l'enquête sans égard à la fréquence de cette exposition au cours de la période considérée, comparativement à l'ESCC, qui évalue l'exposition quotidienne ou presque durant la même période. De plus, l'ESUTC évalue l'exposition au moyen de 13 questions s'appliquant à autant de lieux distincts, comparativement à trois questions pour l'ESCC. Par ailleurs, l'ESCC ne considère pas la FTE sur les lieux de travail, alors que les travailleurs y passent beaucoup de temps. Ces différences méthodologiques augmentent la probabilité de réponses affirmatives aux questions de l'ESUTC et produisent des estimations de proportions plus élevées que celles de l'ESCC.

Échantillonnage

Le nombre élevé de répondants de l'ESCC résulte en intervalles de confiance plus étroits et, conséquemment, en estimations plus précises. Par ailleurs, le contexte de l'ESUTC, qui porte spécifiquement sur l'usage du tabac, peut introduire un biais défavorable à l'exactitude des déclarations sur l'exposition à la FTE, contrairement à celui de l'ESCC, qui aborde dans un cadre général diverses thématiques de santé et qui réalise une proportion importante des entrevues en face à face favorables à la création d'un climat de confiance. Les estimations tirées de l'ESCC ont été produites chez les 15 ans et plus, plutôt que chez les 12 ans et plus, afin de permettre la comparaison des données avec l'ESUTC.

Les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, de même que les pensionnaires à temps plein d'un établissement institutionnel sont exclus de la population échantillonnée par l'ESUTC. Les résidents des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les personnes vivant en institution, les membres à temps plein, des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées, notamment le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James, sont exclus de la population échantillonnée par l'ESCC. De plus, les données de la région du Nord-du-Québec ne sont pas disponibles dans les fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ESCC en raison de trop faibles effectifs de population.

Traitement des données

Les répondants n'ayant pas répondu à une question de l'enquête alors qu'ils auraient dû le faire (ce que l'on appelle *non-réponse partielle*) ont été exclus du calcul des proportions. Des corrections ont de plus été apportées pour tenir compte de l'effet de la non-réponse dans le calcul des estimations d'effectif de population sous-jacentes au calcul des proportions. La correction a non seulement consisté à redistribuer l'effectif de la non-réponse à la question d'analyse dans les autres catégories de réponse, mais également à tenir compte de l'effet « cascade » de la non-réponse à la question filtre qui a défini l'univers d'étude. Les résultats de l'ESCC diffusés sur le portail de l'Infocentre de santé publique du Québec recourent à cette même approche.

Analyse statistique des données

Des intervalles de confiance à 95 % ($IC_{95\%}$) et des coefficients de variation (CV) ont été utilisés comme mesures de la qualité des estimations. Un $IC_{95\%}$ est une étendue de valeurs dans laquelle se situe, 19 fois sur 20, la valeur réelle du paramètre que l'on cherche à estimer dans la population. Plus l'intervalle de confiance est étroit, plus l'incertitude sur la valeur estimée est petite et plus l'estimation en question est précise, et vice-versa. Si les IC de deux estimations ne se chevauchent pas, on peut considérer qu'elles diffèrent de manière significative l'une de l'autre du point de vue statistique. Cependant, la comparaison d'intervalles de confiance constitue une méthode moins puissante qu'un test statistique.

Le CV, exprimé en pourcentage, représente une autre mesure traduisant la part d'imprécision d'une estimation. Plus la valeur d'un CV est petite, moins il y a de variabilité échantillonnale et plus l'estimation est précise, et vice-versa. Les normes retenues sont celles proposées par l'Institut de la statistique du Québec et utilisées par l'Infocentre de santé publique du Québec.

CV ≤ 15 % :	Estimation précise, diffusée sans mention
15 % > CV ≤ 25 % :	Estimation à interpréter avec prudence (E)
CV > 25 % :	Estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement (F)

Les estimations de la dernière année d'enquête disponible ont systématiquement été comparées à celles de la première année disponible et à celles de l'année précédente. Les différences statistiquement significatives sont signalées dans les tableaux et les figures. Le seuil de signification a été fixé à $p < 0,05$. Aucune correction n'a été apportée pour tenir compte des comparaisons multiples.

RÉSULTATS

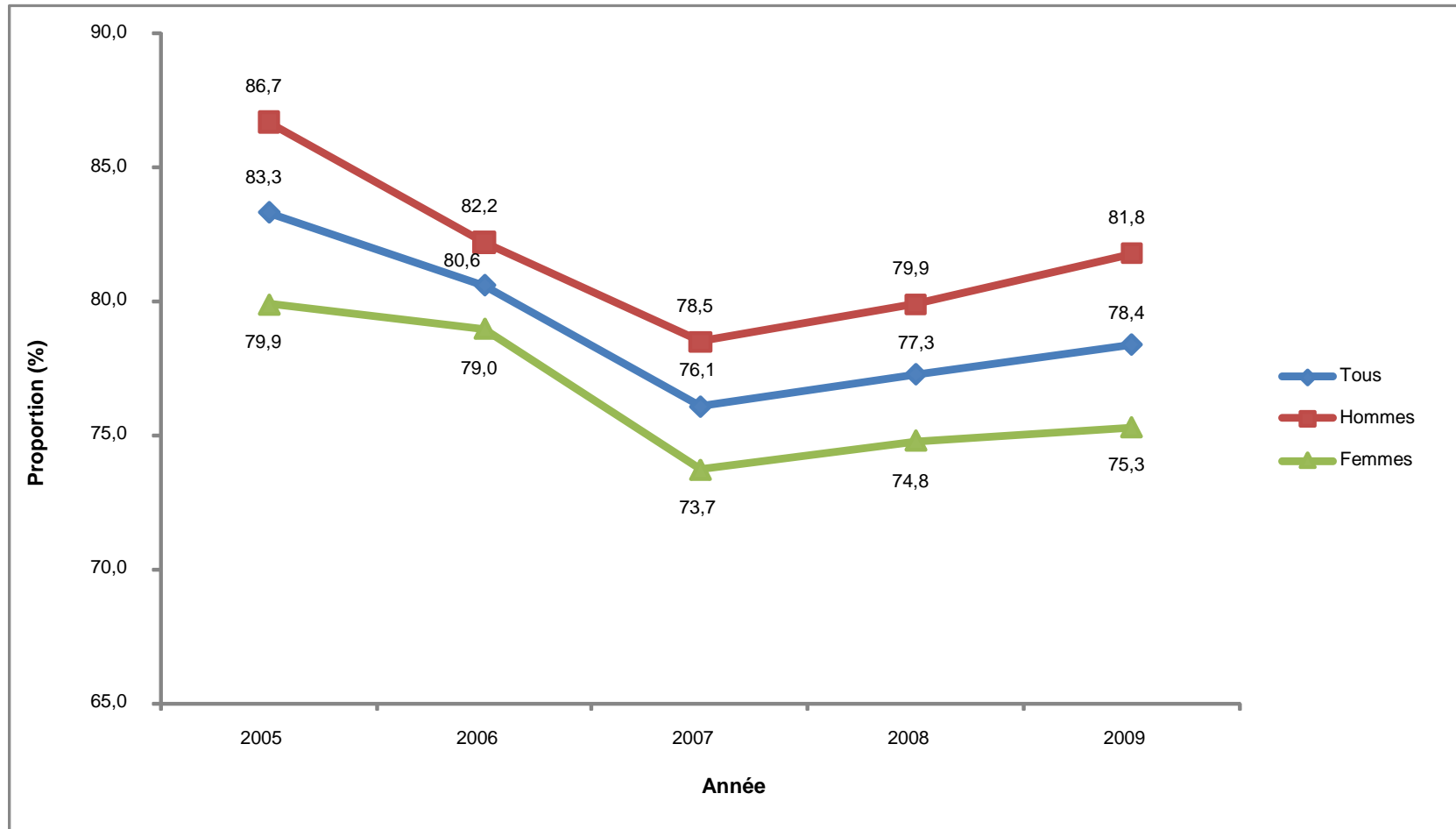


Figure 6.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2005 à 2009*, Statistique Canada.

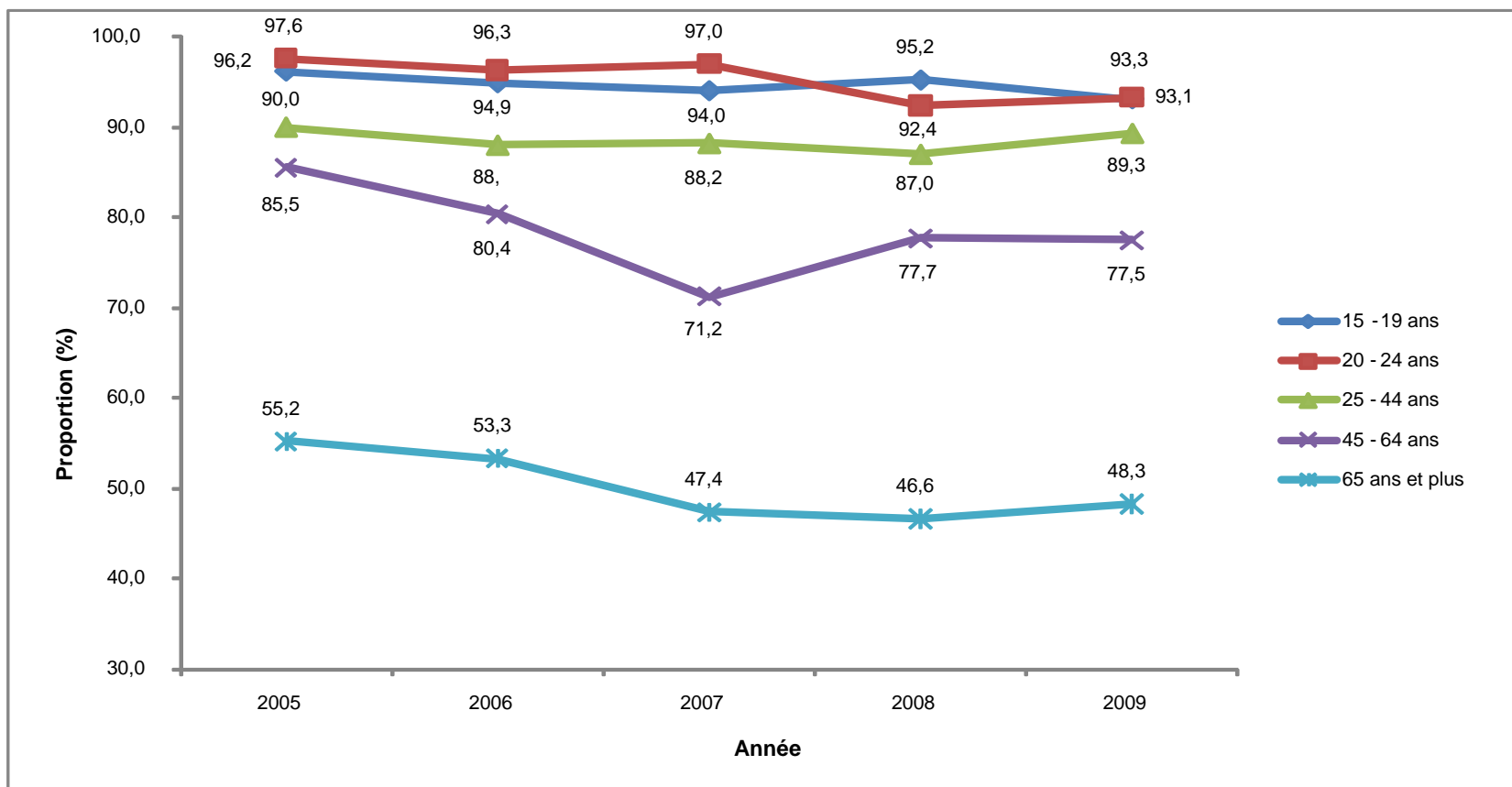


Figure 6.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, au cours d'une période de 30 jours selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 6.1 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, au cours d'une période de 30 jours selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Tous					
Exposés à la FTE	83,3 [80,8 – 85,8]	80,6 [78,2 – 83,0]	76,1 [73,5 – 78,7]	77,3 [74,8 – 79,9]	78,4 [75,8 – 81,0]
Hommes					
Exposés à la FTE	86,7 [83,1 – 89,8]	82,2 [78,7 – 85,4]	78,5 [74,9 – 82,1]	79,9 [76,5 – 83,4]	81,8 [78,0 – 85,2]
Femmes					
Exposées à la FTE	79,9 [76,2 – 83,7]	79,0 [75,5 – 82,5]	73,7 [70,0 – 77,5]	74,8 [71,1 – 78,5]	75,3 [71,6 – 79,1]

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2005 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 6.2 Proportion de non-fumeurs qui ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, chaque jour ou presque chaque jour au cours d'une période de 30 jours selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008

		2000-2001	2003	2005	2007-2008
Bas-Saint-Laurent	Non-fumeurs exposés	27,1 [21,1 – 33,9]	42,5 [35,5 – 49,6]	36,1 [30,2 – 42,0]	20,5 [†] [15,0 – 27,0]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Non-fumeurs exposés	40,9 [35,0 – 46,8]	41,8 [35,6 – 48,1]	29,3 [24,3 – 34,3]	18,4 ^{*†} [13,8 – 23,8]
Capitale-Nationale	Non-fumeurs exposés	28,8 [25,3 – 32,2]	35,3 [31,4 – 39,1]	28,6 [25,5 – 31,6]	18,9 ^{*†} [15,8 – 21,9]
Mauricie et Centre-du-Québec	Non-fumeurs exposés	32,6 [28,3 – 36,9]	39,4 [34,8 – 44,0]	33,0 [29,2 – 36,9]	18,6 ^{*†} [15,0 – 22,6]
Estrie	Non-fumeurs exposés	25,7 [20,6 – 30,8]	34,9 [29,2 – 40,6]	24,9 [20,4 – 29,4]	21,0 [16,2 – 25,8]
Montréal	Non-fumeurs exposés	26,1 [24,1 – 28,1]	33,1 [30,8 – 35,4]	31,8 [29,9 – 33,7]	19,8 ^{*†} [18,0 – 21,7]
Outaouais	Non-fumeurs exposés	34,1 [28,3 – 39,9]	36,9 [31,3 – 42,6]	35,8 [30,9 – 40,7]	23,7 [†] [18,9 – 28,5]
Abitibi-Témiscamingue	Non-fumeurs exposés	39,5 [31,2 – 47,9]	41,4 [32,6 – 50,2]	38,0 [30,6 – 45,5]	21,5 ^{E*†} [14,7 – 29,7]
Côte-Nord	Non-fumeurs exposés	38,9 [28,1 – 50,5]	48,1 [36,8 – 59,4]	28,5 ^E [19,6 – 38,8]	19,1 ^E [10,7 – 30,1]
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Non-fumeurs exposés	39,8 [29,8 – 49,8]	41,6 [31,0 – 52,1]	33,6 [24,8 – 42,3]	21,2 ^E [13,0 – 31,5]
Chaudière-Appalaches	Non-fumeurs exposés	31,9 [27,3 – 36,4]	36,7 [31,7 – 41,8]	28,1 [24,1 – 32,2]	18,1 ^{*†} [14,4 – 22,4]
Laval	Non-fumeurs exposés	34,1 [29,1 – 39,0]	39,1 [33,6 – 44,6]	31,8 [27,4 – 36,3]	21,4 ^{*†} [17,1 – 25,7]
Lanaudière	Non-fumeurs exposés	36,7 [31,6 – 41,7]	41,1 [35,8 – 46,4]	35,6 [31,2 – 39,9]	21,6 ^{*†} [17,5 – 25,8]
Laurentides	Non-fumeurs exposés	39,1 [34,5 – 43,7]	39,8 [35,0 – 44,5]	31,7 [27,9 – 35,5]	19,7 ^{*†} [16,2 – 23,5]
Montérégie	Non-fumeurs exposés	30,3 [27,7 – 32,8]	37,0 [34,3 – 39,8]	28,2 [26,0 – 30,3]	21,1 ^{*†} [18,9 – 23,3]
Québec (province)	Non-fumeurs exposés	31,0 [29,9 – 32,1]	37,0 [35,8 – 38,2]	30,9 [30,0 – 31,9]	20,2 ^{*†} [19,3 – 21,1]

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

* : Proportion significativement différente de 2000-2001 ($p < 0,05$).

† : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2000-2001 à 2007-2008, Statistique Canada.

FAITS SAILLANTS

- **Portrait québécois** — D'après l'ESUTC, 78 % de la population de non-fumeurs québécois âgée de 15 ans et plus (soit environ 4 034 200 personnes) ont mentionné avoir été exposés à la FTE, quel qu'ait été le lieu, au cours d'une période de 30 jours de 2009, comparativement à 83 % en 2005. Cet écart n'est cependant pas significatif sur le plan de la statistique. Aucune différence significative n'est d'ailleurs enregistrée à ce sujet, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes.
- **Sexe** — D'après l'ESUTC, une proportion similaire d'hommes et de femmes non-fumeurs ont été exposés à la FTE, tout lieu confondu, au cours d'une période de 30 jours de 2009 (respectivement de 82 % et de 75 %). En effet, aucune différence significative n'est détectée à cet égard.
- **Âge** — Les non-fumeurs québécois âgés de 45 ans et plus, et plus particulièrement ceux âgés de 65 ans et plus, se retrouvent en proportion significativement moins élevée ($p < 0,05$) que ceux âgés de 15 à 44 ans à déclarer avoir été exposés à la FTE au cours d'une période de 30 jours de 2009.
- **Région** — Bien que l'exposition à la FTE dans l'ensemble des lieux considérés ait diminuée de manière statistiquement significative dans l'ensemble du Québec entre l'édition de 2000-2001 et celle de 2007-2008 de l'ESCC, certaines régions sociosanitaires n'affichent pas de diminution statistiquement significative quant à l'exposition des non-fumeurs à la FTE au cours de la période examinée, à savoir le Bas-Saint-Laurent, l'Estrie, la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il est à noter cependant que certaines estimations s'accompagnent d'une marge d'erreur plus grande en raison de la faible taille échantillonnale.
- Aucune différence statistique n'est détectée entre les régions elles-mêmes en 2007-2008 quant à la proportion de non-fumeurs âgés de 15 ans et plus qui ont été exposés à la FTE, quel qu'en ait été le lieu, au cours d'une période de 30 jours.

7 PROPORTION DE NON-FUMEURS VIVANT DANS UN DOMICILE OÙ IL EST INTERDIT D'Y FAIRE USAGE DE LA CIGARETTE DANS LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN COMMUN DE SURVEILLANCE

- Habitudes de vie/Ligne : 271

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Proportion de non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de faire usage de la cigarette

OPÉRATIONNALISATION

$$\frac{\text{Nombre de non-fumeurs qui ont rapporté une interdiction de faire usage de la cigarette à l'intérieur de leur domicile}}{\text{Nombre total de non-fumeurs âgés de 15 ans et plus}} \times 100 (\%)$$

UNIVERS

Population de non-fumeurs du Québec âgée de 15 ans et plus

UTILISATION/INTERPRÉTATION

L'exposition prolongée à la FTE à la maison accroît le risque de développer divers problèmes de santé dont des problèmes cardiovasculaires, des troubles respiratoires ou un cancer du poumon. La surveillance des restrictions de l'usage de la cigarette à l'intérieur du domicile fournit une mesure périodique de l'état de protection des non-fumeurs contre l'exposition aux particules nocives de la FTE, et ce, afin de faciliter la planification et l'évaluation de politiques publiques.

SOURCES DE DONNÉES UTILISÉES

Deux sources de données ont été retenues pour la production de cet indicateur.

Les données de l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada* (ESUTC) ont été retenues selon le critère « fréquence des collectes de données ». L'ESUTC, effectuée chaque année (à raison de deux cycles par année), permet de considérer les données d'un plus grand nombre de collectes que l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), également réalisée par Statistique Canada. L'ESUTC a intégré des questions concernant l'interdiction et les restrictions de l'usage de la cigarette à l'intérieur du domicile à partir du cycle 2 de l'édition de 1999 de son enquête.

Les données de l'ESCC ont aussi été retenues selon le critère « disponibilité des données ». Parmi les enquêtes de santé considérées, l'ESCC est la seule à fournir des données à l'échelle des régions sociosanitaires du Québec.

Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC)

Organisme responsable : Statistique Canada, pour Santé Canada
 Population visée : Population canadienne âgée de 15 ans et plus
 Périodicité : Enquête effectuée sur une base semestrielle
 Niveau de représentativité : Canada et Québec
 Données disponibles : 1999 à 2009
 Référence : www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/4440-fra.htm

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Organisme responsable : Statistique Canada en collaboration avec Santé Canada et l'Institut canadien d'information sur la santé
 Population visée : Population canadienne âgée de 12 ans et plus
 Périodicité : Enquête générale effectuée sur une base biennale
 Niveaux de représentativité : Canada, Québec et régions sociosanitaires
 Données disponibles : 2000-2001 (cycle 1.1), 2003 (cycle 2.1), 2005 (cycle 3.1), 2007-2008 (collecte en continu sur deux ans, fichier combinant les deux années)
 Référence : http://www.statcan.ca/francais/concepts/hs/index_f.htm

QUESTIONS POSÉES

Interdiction de l'usage de la cigarette à l'intérieur du domicile

Années		Questions
2000 à 2002	H020	En comptant les membres de la famille et les visiteurs réguliers, combien de personnes fument à l'intérieur de votre maison chaque jour ou presque chaque jour?
	H026	Est-il permis de fumer la cigarette à l'intérieur de votre maison?
2003	H020	En comptant les membres de la famille et les visiteurs, combien de personnes fument à l'intérieur de votre maison chaque jour ou presque chaque jour?
	H026	Est-il permis de fumer la cigarette à l'intérieur de votre maison?
2004 à 2005	HS_Q20	Combien de personnes fument à l'intérieur de votre maison chaque jour ou presque chaque jour? Veuillez inclure tous les membres de la famille et les visiteurs.
	HS_Q40	Est-il permis de fumer la cigarette à l'intérieur de votre maison?
2006 à 2009	HS_Q20	Combien de personnes fument la cigarette à l'intérieur de votre maison chaque jour ou presque chaque jour? Veuillez inclure tous les membres de la famille et les visiteurs.
	HS_Q40	Est-il permis de fumer la cigarette à l'intérieur de votre maison?

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, Statistique Canada.

Interdiction de l'usage de la cigarette à l'intérieur du domicile

Années		Questions
2000-2001	ET_Q5/ETSA_5	Existe-t-il des restrictions concernant la consommation de cigarettes à votre domicile?
	ET_Q6/ETSA_6A	Quelles sont les restrictions concernant la cigarette à votre domicile?
2003	ETS_Q30/ETSC_5	Existe-t-il des restrictions concernant la consommation de cigarettes à votre domicile?
	ETS_Q31/ETSC_6A	Quelles sont les restrictions concernant la cigarette à votre domicile?
2005	ETS_Q30/ETSE_5	Existe-t-il des restrictions concernant la consommation de cigarettes à votre domicile?
	ETS_Q31/ETSE_6A	Quelles sont les restrictions concernant la cigarette à votre domicile?
2007-2008	ETS_Q30/ETS_5	Existe-t-il des restrictions concernant la consommation de cigarettes à votre domicile?
	ETS_Q31/ETS_6A	Quelles sont les restrictions concernant la cigarette à votre domicile?

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada.

COMMENTAIRES**Comparabilité des données**

L'ESUTC et l'ESCC diffèrent quant à la nature et à la formulation des questions concernant les restrictions sur l'usage de la cigarette à l'intérieur de la maison, de sorte que l'on s'attend logiquement à des différences quant aux estimations observées par l'une et l'autre enquête.

L'ESCC considère l'interdiction de fumer dans la maison comme l'une des restrictions possible sur l'usage de la cigarette à l'intérieur de la maison et, en conséquence, comme l'un des choix de réponse possible. L'indicateur tiré de l'ESCC est donc basé sur la question « Existe-t-il des restrictions concernant la consommation de cigarettes à votre domicile? » Aux répondants qui répondent par l'affirmative à cette question est posée une autre question sur la nature des restrictions existantes. On considère ultimement comme une interdiction de faire usage de la cigarette à l'intérieur du domicile la réponse de ceux qui ont répondu « Les fumeurs sont priés de s'abstenir de fumer dans la maison ».

À l'opposé, l'ESUTC considère l'interdiction de fumer la cigarette à l'intérieur de la maison distinctement des restrictions à son usage. Les deux phénomènes sont donc traités par des questions distinctes. On considère comme une interdiction de faire usage de la cigarette à l'intérieur du domicile la réponse de ceux qui ont répondu « non » à la question « Est-il permis de fumer la cigarette à l'intérieur de votre maison? ».

Échantillonnage

Le nombre élevé de répondants de l'ESCC résulte en intervalles de confiance plus étroits et, conséquemment, en estimations plus précises. Par ailleurs, le contexte de l'ESUTC, qui porte spécifiquement sur l'usage du tabac, peut introduire un biais défavorable à l'exactitude des déclarations sur l'exposition à la FTE, contrairement à celui de l'ESCC, qui aborde dans un cadre général diverses thématiques de santé et qui réalise une proportion importante des entrevues en face à face favorables à la création d'un climat de confiance. Les estimations tirées de l'ESCC ont été produites chez les 15 ans et plus, plutôt que chez les 12 ans et plus, afin de permettre la comparaison des données avec l'ESUTC.

Les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, de même que les pensionnaires à temps plein d'un établissement institutionnel sont exclus de la population échantillonnée par l'ESUTC. Les résidents des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les personnes vivant en institution, les membres à temps plein, des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées, notamment le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James, sont exclus de la population échantillonnée par l'ESCC. De plus, les données de la région du Nord-du-Québec ne sont pas disponibles dans les fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'ESCC en raison de trop faibles effectifs de population.

Traitement des données

Les répondants n'ayant pas répondu à une question de l'enquête alors qu'ils auraient dû le faire (ce que l'on appelle *non-réponse partielle*) ont été exclus du calcul des proportions. Des corrections ont de plus été apportées pour tenir compte de l'effet de la non-réponse dans le calcul des estimations d'effectif de population sous-jacentes au calcul des proportions. La correction a non seulement consisté à redistribuer l'effectif de la non-réponse à la question d'analyse dans les autres catégories de réponse, mais également à tenir compte de l'effet « cascade » de la non-réponse à la question filtre qui a défini l'univers d'étude. Les résultats de l'ESCC diffusés sur le portail de l'Infocentre de santé publique du Québec recourent à cette même approche.

Analyse statistique des données

Des intervalles de confiance à 95 % ($IC_{95\%}$) et des coefficients de variation (CV) ont été utilisés comme mesures de la qualité des estimations. Un $IC_{95\%}$ est une étendue de valeurs dans laquelle se situe, 19 fois sur 20, la valeur réelle du paramètre que l'on cherche à estimer dans la population. Plus l'intervalle de confiance est étroit, plus l'incertitude sur la valeur estimée est petite et plus l'estimation en question est précise, et vice-versa. Si les IC de deux estimations ne se chevauchent pas, on peut considérer qu'elles diffèrent de manière significative l'une de l'autre du point de vue statistique. Cependant, la comparaison d'intervalles de confiance constitue une méthode moins puissante qu'un test statistique.

Le CV, exprimé en pourcentage, représente une autre mesure traduisant la part d'imprécision d'une estimation. Plus la valeur d'un CV est petite, moins il y a de variabilité échantillonnale et plus l'estimation est précise, et vice-versa. Les normes retenues sont celles proposées par l'Institut de la statistique du Québec et utilisées par l'Infocentre de santé publique du Québec.

CV \leq 15 % :	Estimation précise, diffusée sans mention
15 % > CV \leq 25 % :	Estimation à interpréter avec prudence (E)
CV > 25 % :	Estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement (F)

Les estimations de la dernière année d'enquête disponible ont systématiquement été comparées à celles de la première année disponible et à celles de l'année précédente. Les différences statistiquement significatives sont signalées dans les tableaux et les figures. Le seuil de signification a été fixé à $p < 0,05$. Aucune correction n'a été apportée pour tenir compte des comparaisons multiples.

RÉSULTATS

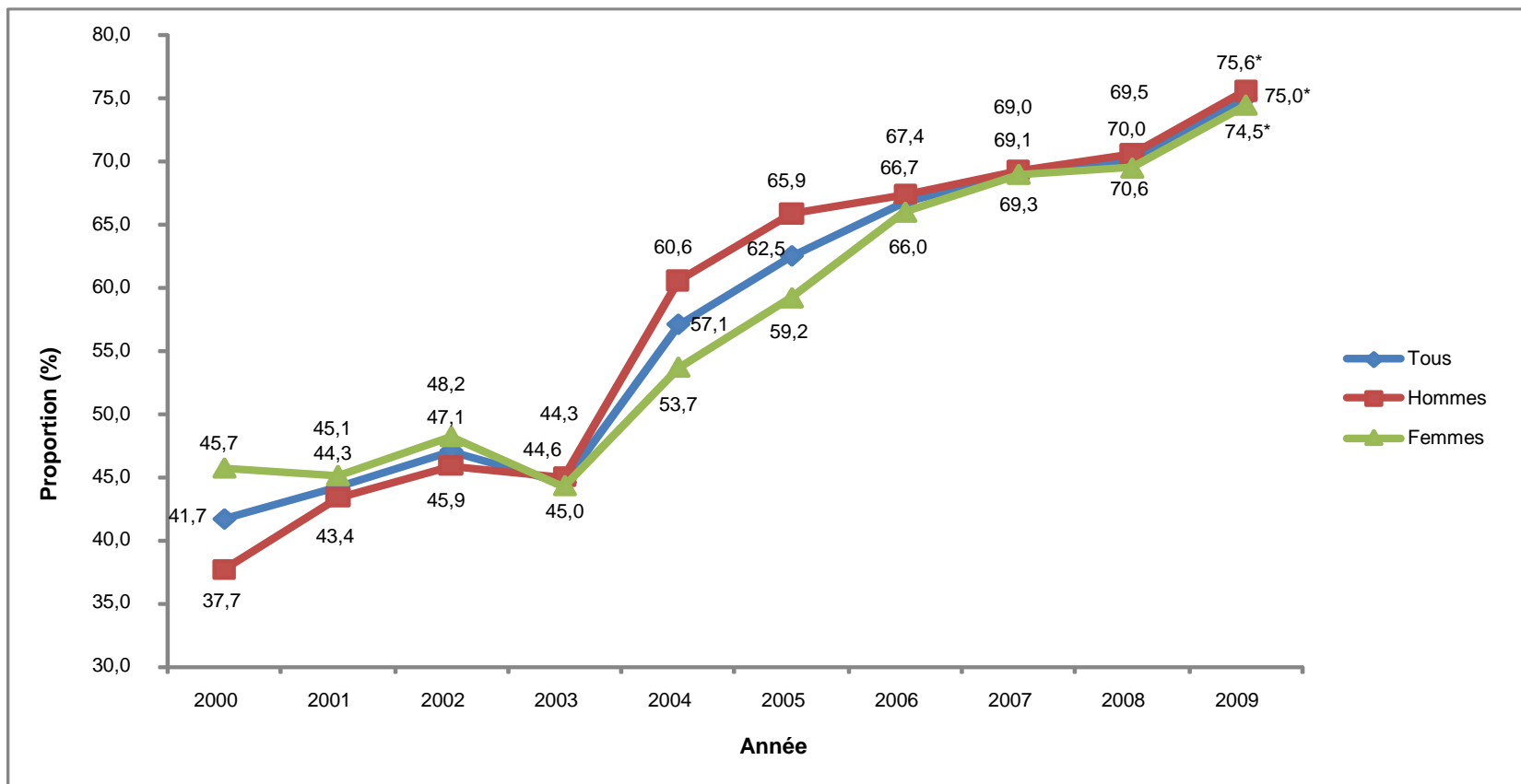


Figure 7.1 Proportion de non-fumeurs qui ont rapporté vivre dans un domicile où il était interdit de fumer selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2000 à 2009

* : Proportion significativement différente de 2000 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2000 à 2009, Statistique Canada.

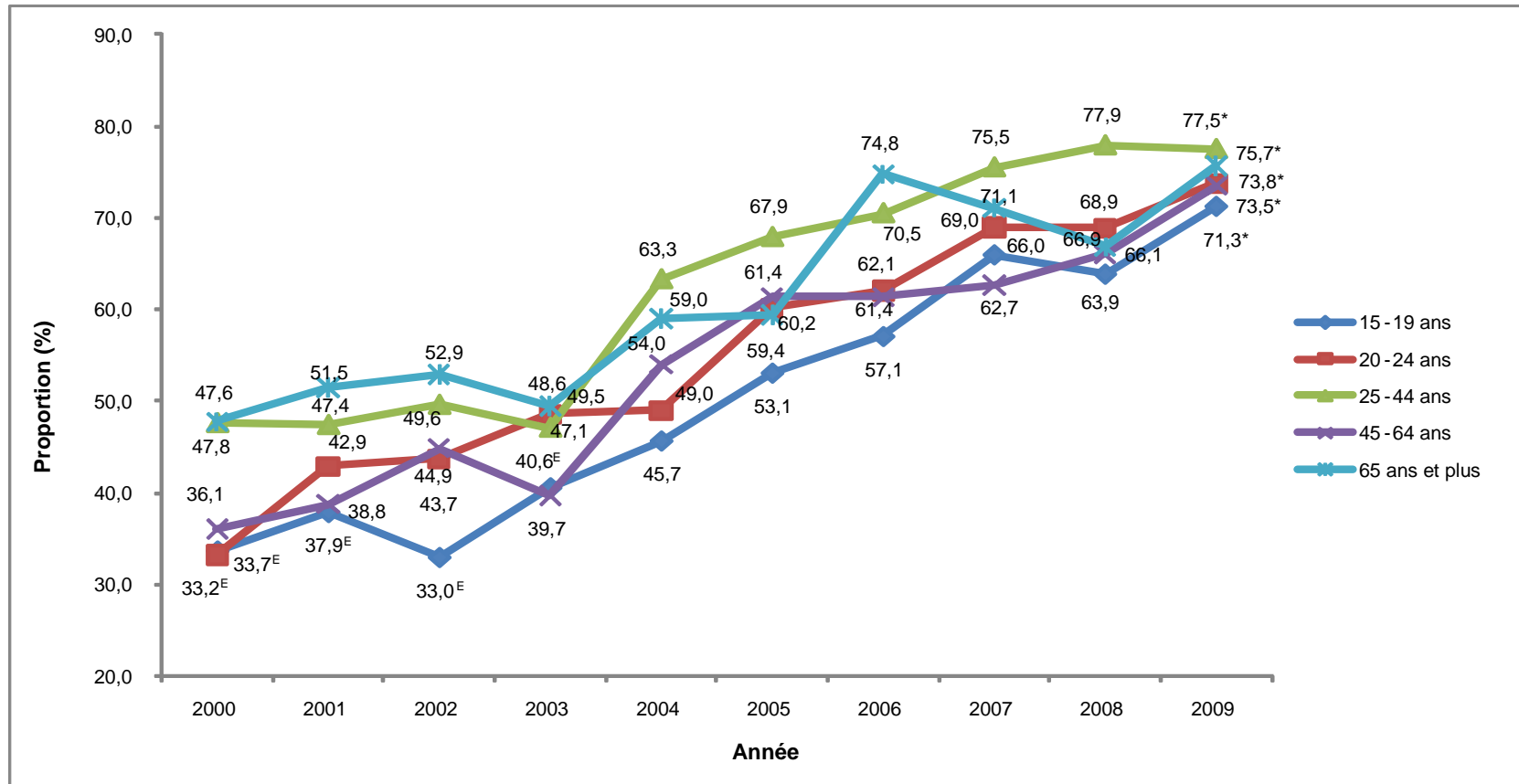


Figure 7.2 Proportion de non-fumeurs qui ont rapporté vivre dans un domicile où il était interdit de fumer selon le groupe d'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2000 à 2009

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

* : Proportion significativement différente de 2000 ($p < 0,05$).

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2000 à 2009*, Statistique Canada.

Tableau 7.1 Proportion de non-fumeurs qui ont rapporté vivre dans un domicile où il était interdit de fumer selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2000 à 2009

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Tous										
Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	41,7 [38,2 – 45,3]	44,3 [40,9 – 47,6]	47,1 [43,8 – 50,4]	44,6 [41,0 – 48,3]	57,1 [53,9 – 60,2]	62,5 [59,3 – 65,8]	66,7 [63,8 – 69,5]	69,1 [66,3 – 71,9]	70,0 [67,2 – 72,8]	75,0* [72,3 – 77,8]
Hommes										
Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	37,7 [32,6 – 42,7]	43,4 [38,7 – 48,2]	45,9 [41,2 – 50,7]	45,0 [39,7 – 50,3]	60,6 [56,2 – 65,0]	65,9 [61,4 – 70,5]	67,4 [63,3 – 71,4]	69,3 [65,3 – 73,3]	70,6 [66,6 – 74,5]	75,6* [71,7 – 79,5]
Femmes										
Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	45,7 [40,6 – 50,7]	45,1 [40,4 – 49,7]	48,2 [43,6 – 52,7]	44,3 [39,3 – 49,4]	53,7 [49,3 – 58,2]	59,2 [54,6 – 63,8]	66,0 [61,9 – 70,0]	69,0 [65,0 – 72,9]	69,5 [65,6 – 73,4]	74,5* [70,7 – 78,3]

* : Proportion significativement différente de 2000 ($p < 0,05$).

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, 2000 à 2009, Statistique Canada.

Tableau 7.2 Proportion de non-fumeurs qui ont rapporté vivre dans un domicile où il était interdit de fumer selon la région sociosanitaire, population de 15 ans et plus, Québec, 2000-2001 à 2007-2008

		2000-2001	2003	2005	2007-2008
Bas-Saint-Laurent	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	26,8 [20,8 – 33,5]	32,4 [25,7 – 39,1]	42,5 [36,4 – 48,6]	47,5* [40,4 – 54,6]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	23,9 [18,8 – 29,0]	32,9 [26,9 – 38,9]	46,3 [40,9 – 51,8]	53,4* [47,2 – 59,6]
Capitale-Nationale	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	34,9 [31,3 – 38,6]	39,1 [35,2 – 43,0]	54,0 [50,7 – 57,4]	62,1*† [58,4 – 65,9]
Mauricie et Centre-du-Québec	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	22,4 [18,5 – 26,2]	32,2 [27,8 – 36,6]	39,8 [35,9 – 43,8]	54,3*† [49,6 – 59,0]
Estrie	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	31,6 [26,2 – 37,1]	41,3 [35,4 – 47,2]	50,4 [45,2 – 55,6]	56,0* [50,2 – 61,9]
Montréal	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	42,7 [40,5 – 45,0]	45,3 [42,9 – 47,7]	56,9 [54,8 – 58,9]	64,5*† [62,2 – 66,7]
Outaouais	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	37,9 [32,0 – 43,8]	51,2 [45,4 – 57,1]	63,5 [58,7 – 68,4]	66,6* [61,3 – 71,9]
Abitibi-Témiscamingue	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	26,3 [19,0 – 34,7]	31,5 [23,2 – 39,7]	39,5 [32,0 – 47,0]	48,9* [40,2 – 57,6]
Côte-Nord	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	25,8 ^E [16,6 – 36,9]	28,7 ^E [18,9 – 40,3]	41,1 [31,1 – 51,1]	55,0* [43,4 – 66,5]
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	21,4 ^E [13,5 – 31,1]	31,0 ^E [21,1 – 40,9]	39,3 [30,3 – 48,4]	56,9* [46,3 – 67,6]
Chaudière-Appalaches	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	27,6 [23,2 – 32,0]	34,3 [29,3 – 39,3]	46,0 [41,5 – 50,5]	51,6* [46,6 – 56,7]
Laval	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	28,2 [23,5 – 33,0]	38,3 [32,9 – 43,8]	52,7 [48,0 – 57,4]	64,7*† [59,7 – 69,7]
Lanaudière	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	19,9 [15,9 – 24,5]	33,5 [28,4 – 38,6]	42,6 [38,1 – 47,1]	56,0*† [50,9 – 61,0]
Laurentides	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	33,6 [29,1 – 38,0]	37,0 [32,3 – 41,7]	48,0 [43,9 – 52,0]	60,3*† [56,0 – 64,7]
Montérégie	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	33,0 [30,4 – 35,5]	36,6 [33,9 – 39,4]	49,2 [46,8 – 51,6]	60,7*† [58,1 – 63,4]
Québec (province)	Non-fumeurs vivant dans un domicile où il est interdit de fumer	33,1 [32,1 – 34,2]	38,9 [37,7 – 40,1]	50,5 [49,5 – 51,6]	59,9*† [58,8 – 61,1]

^E : Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

* : Proportion significativement différente de 2000-2001 ($p < 0,05$).

† : Proportion significativement différente de 2005 ($p < 0,05$).

Les intervalles de confiance à 95 % sont fournis entre crochets.

Source : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2000-2001 à 2007-2008, Statistique Canada.

FAITS SAILLANTS

- **Portrait québécois** — D'après l'ESUTC, 75 % de la population de non-fumeurs québécois âgée de 15 ans et plus (soit environ 3 860 400 personnes) ont mentionné vivre dans un domicile où il était interdit de fumer en 2009, comparativement à 42 % en 2000. Cette augmentation est statistiquement significative sur le plan statistique, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes.
- **Sexe** — D'après l'ESUTC, une proportion similaire d'hommes et de femmes non-fumeurs soutiennent vivre dans un domicile où il était interdit de fumer en 2009 (respectivement 76 % et 74,5 %). En effet, aucune différence significative sur le plan statistique n'est observée à ce sujet.
- **Âge** — En 2009, les non-fumeurs québécois de chacun des groupes d'âge considérés se sont déclarés proportionnellement plus nombreux qu'en 2000 ($p < 0,05$) à vivre dans un domicile où il était interdit de fumer. Par contre, aucune différence statistiquement significative n'est observée quant à la valeur de l'indicateur entre les différents groupes d'âge en 2009.
- **Région** — Dans l'ensemble du Québec, comme dans chacune des régions sociosanitaires, la proportion de non-fumeurs âgés de 15 ans et plus rapportant vivre dans un domicile où il est interdit de fumer a augmenté de manière significative entre l'édition de 2000-2001 et 2007-2008 de l'ESCC.
- Certaines régions cependant affichent une proportion significativement plus basse de non-fumeurs rapportant vivre dans un domicile où il est interdit de fumer que la moyenne québécoise (60 %), à savoir le Bas-Saint-Laurent (47,5 %), l'Abitibi-Témiscamingue (49 %) et la Chaudière-Appalaches (52 %). Au contraire, la région de l'Outaouais (67 %) et celle de Montréal (64,5 %) affichent une proportion significativement plus élevée à cet égard.

OUVRAGES CONSULTÉS

Bernier S, Hamel D. *Évolution de l'usage de la cigarette chez les Québécois de 15 ans et plus de 1994-1995 à 2003*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2006, 104 p.

Brassard J, Laguë J. *Proposition d'un Plan de monitoring du Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2001-2005 (PQLT)*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 2003, 35 p.

Copley TT, Lovato C et O'Connor S. *Indicateurs de surveillance des stratégies pour la lutte contre le tabagisme : un outil pour les décideurs, les évaluateurs et les chercheurs*. Pour le Groupe consultatif national sur la surveillance et l'évaluation. Toronto, ON : L'Initiative canadienne de recherche pour la lutte contre le tabagisme (ICRCT), 2006, 86 p.

Directions de santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec, *Plan commun de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants 2004-2007*, Québec, Gouvernement du Québec, 2005, 599 p.

Dubé G, Bordeleau M, Cazale L, Fournier C, Traoré I, Plante N, Courtemanche R, Camirand J. *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2008*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2009, 224 p. URL : www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/Tabac_alcool2008.pdf [consulté le 12 août 2010].

Institut de la statistique du Québec en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. *Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquêtes sociosanitaires du Plan commun de surveillance – Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes cycles 1.1, 2.1 et 3.1*, Québec, Gouvernement du Québec, 2009, 99 p.

Kairouz S, Payette Y, Tuong Nguyen C, Guyon L. *Monitoring du Plan québécois de lutte contre le tabagisme*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 115 p.

Lasnier B, Cantinotti M, Laguë J. *Estimation de la consommation de cigarettes de contrebande chez les élèves québécois*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 12 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Programme national de santé publique 2003-2012*, Québec, Direction générale de la santé publique, 2003, 133 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2006-2010*, Québec, Service de lutte contre le tabagisme, Direction générale de la santé publique, 2006, 53 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *Programme national de santé publique 2003-2012 – Mise à jour 2008*, Québec, Direction générale de la santé publique, 2008, 103 p.

Statistique Canada. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Guide de l'utilisateur : fichiers de microdonnées 2007*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique de la Santé, 2008. URL : www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3226_D7_T9_V4-fra.pdf [consulté le 30 juillet 2010].

Statistique Canada. *Enquête de surveillance de l'usage de tabac au Canada, Cycle 1, février à juin 2009 - Guide de l'utilisateur des microdonnées*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique de la Santé, 2009. URL : http://www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/4440_D1_T1_V19-fra.pdf [consulté le 30 juillet 2010].

Teutsch SM, Churchill RE. *Principles and Practice of Public Health Surveillance*. 2nd ed. New York, NY: Oxford University Press, 2000, 406 p.

Université de Waterloo. *Enquête sur le tabagisme chez les jeunes 2008-2009 – Guide principal de l'utilisateur des microdonnées*, 2010, 54 p. URL : http://www.yss.uwaterloo.ca/yss10/dynamicdoc_app/view/document_files/yss08_user_guide_fr.pdf [consulté le 4 octobre 2010].



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

www.inspq.qc.ca



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

Institut national
de santé publique

Québec

